

**NATIONS  
UNIES**

---



**CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LES RÉFUGIÉS D'AMÉRIQUE CENTRALE  
(CIREFCA)**

Distr.  
GÉNÉRALE

CIREFCA /CS/90/3  
Avril 1990

ORIGINAL: ESPAGNOL

---

**PREMIÈRE RÉUNION INTERNATIONALE  
DU COMITÉ DU SUIVI**  
27 et 28 juin 1990  
New York

**RAPPORT D'EXÉCUTION DU PLAN D'ACTION CONCERTÉ  
EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS, RAPATRIÉS ET  
PERSONNES DÉPLACÉES D'AMÉRIQUE CENTRALE**

**RÉPUBLIQUE D'EL SALVADOR**



## SOMMAIRE

PAGE		
I.	GENERALITES	1
1.	Evolution de la population déracinée	
a)	Personnes déplacées	
b)	Rapatriés	
c)	Réfugiés	
II.	POLITIQUE ET MESURES ADOPTEES PAR LE GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA POPULATION DERACINEE	5
III.	MECANISMES INSTITUTIONNELS AU NIVEAUS NATIONAL	6
IV.	CRITERES UTILISES POUR DEFINIR LES PRIORITES	6
V.	PROJETS	8



90°00' 89°30' 89°00' 88°30' 88°00'



### EL SALVADOR

- — — Limite Internacional
- - - Limite Departamental
- Capital Nacional
- ⊙ Capital de Departamento
- Ciudad
- Ferrocarril
- Carretera

0 10 20 30 40 50 km  
0 10 20 30 mi



- //// Principale zone de concentration de personnes déplacées
- ++++ Zone de concentration de rapatriés individuels
- ==== Zone d'installation de rapatriés
- vvvv Zone de concentration de réfugiés
- \*\*\*\* Camp de réfugiés

The boundaries and names shown on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

90°00' 89°30' 89°00' 88°30' 88°00'



## PRESENTATION

Lors de la Conférence internationale sur les réfugiés centraméricains (CIREFCA) tenue en mai 1989 dans la ville de Guatemala, le Gouvernement salvadorien a présenté des propositions de projets destinés en particulier aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées. Une enquête sur le terrain a été effectuée au préalable pour déterminer les besoins de la population concernée.

Les projets ont été présentés à un stade de pré-faisabilité afin de pouvoir être analysés et étudiés avec plus d'attention par les gouvernements, les différents organismes et les institutions des pays donateurs.

Les accords conclus à l'occasion de la Conférence visent notamment à :

- a) organiser le suivi de la situation dans tous les pays de la région;
- b) dépasser le stade de pré-faisabilité du projet;
- c) instituer un Comité National de Coordination au niveau politique;
- d) former un Comité technique chargé de mettre en oeuvre les directives, les stratégies et le développement des programmes, et d'en assurer le suivi.

Le manque de ressources financières et les conséquences de la crise économique dont souffre actuellement le pays n'ont pas permis de dépasser la phase de pré-faisabilité des projets, ni de mettre en place une forme active de suivi.

Pour mettre à jour les données concernant la situation dans le pays, le présent document propose une synthèse de la question articulée comme suit :

- Généralités
- Politiques nationales concernant le traitement de la populations réfugiée, déplacée et rapatriée
- Mécanismes institutionnels au niveau national
- Critères utilisés pour définir les priorités
- Proposition de projets à réaliser

## I. GENERALITES

### 1. Evolution de la population déracinée

A la fin des années 1970, les conflits politiques et militaires se sont intensifiés dans tout le pays, obligeant des milliers de Salvadoriens à chercher refuge soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du territoire national. Ce phénomène s'est concrétisé par des déplacements en masse de population qui ont entraîné de nombreuses difficultés en matière d'identification des différentes catégories de personnes : personnes déplacées, rapatriés et réfugiés; tout en compromettant les conditions de vie déjà difficiles de l'ensemble de la population.

#### a. Personnes déplacées

Ce phénomène a pris tant d'ampleur que plus de 400 000 personnes ont bénéficié d'une assistance d'urgence de la part du Gouvernement, à travers la CONADES (Commission nationale d'aide à la population déplacée), et de différentes organisations non gouvernementales. D'après les chiffres enregistrés par la CONADES, en 1987, la population déplacée à l'intérieur du pays comptait 396 836 personnes ayant bénéficié d'un programme d'assistance; en 1988, la stratégie a été modifiée au profit du principe "vivres contre travail", ce qui a nécessité un financement plus important pour la mise en oeuvre des projets productifs, entraînant malheureusement une réduction du nombre de bénéficiaires. En 1989, l'assistance fournie a été réduite à 133 829 personnes en raison du changement de stratégie adopté sur le plan institutionnel pour passer de l'aide d'urgence à la phase de développement, en mettant en oeuvre le Projet PMA/ELS/2806 intitulé "Réadaptation de la population déplacée au processus de développement économique et social du pays".

Ces personnes étant pour la plupart d'origine rurale, elles pouvaient être employées dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage; toutefois, le fait de s'installer dans une région nouvelle les empêche de trouver un emploi, provoquant ainsi une instabilité économique qui entretient les conditions de pauvreté extrêmes dans lesquelles elles se trouvent. La population concernée se compose principalement de jeunes, avec 60% de moins de vingt ans et 10% de plus de cinquante ans.

La situation exposée ci-dessus contribue à aggraver la crise économique qui frappe la région car elle provoque notamment un resserrement du marché du travail, le rendant moins perméable à la main-d'oeuvre du secteur rural qui présente un taux d'analphabétisme élevé et n'a pratiquement aucune expérience du milieu urbain. La présence de la population déplacée a donc exacerbé les problèmes socio-économiques dans les villes en faisant augmenter le niveau général de sous-utilisation de la force de travail.

Plusieurs actions ont été entreprises depuis l'apparition de ce phénomène au El Salvador, tant par des organisations gouvernementales et non gouvernementales que par des institutions internationales et appartenant au système des Nations Unies, afin de soutenir le développement et de contribuer à satisfaire les besoins essentiels de cette population. La majorité des organismes étant orientés sur l'aide d'urgence, étant donné l'impossibilité d'atteindre un stade de développement plus avancé. Face à ce problème, la Commission nationale d'aide à la population déplacée (CONADES) a été créée afin de mettre en place des programmes d'assistance pour faire face à l'urgence de la situation; cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 1987, date de la réorientation réalisée à travers le Projet PMA/ELS/2806, marquant le début d'une série de projets visant à permettre aux personnes déplacées de se réintégrer au processus de développement.

Etant donné les conditions dans leurs régions d'origine et le temps qu'elles ont passé loin de chez elles, les personnes concernées peuvent être considérées comme étant dans une situation de pauvreté comparable à celle de la population locale vulnérable.

b. Rapatriés

b.1 Rapatriements en masse

Par ordre d'importance viennent ensuite les rapatriés : selon une enquête réalisée par l'ASAI, 22 581 personnes ont pris part à des mouvements de rapatriement en masse et se trouvent maintenant dans les départements de Chalatenango, Cabañas, Cuscatlán, Usulután et Morazán, tandis que 6 587 rapatriés individuels se trouvent dispersés sur le territoire national. En conclusion, le nombre de personnes rapatriées au El Salvador, de façon collective ou individuelle, entre 1984 et février 1990 est estimé à 29 168.

Cette population, qui vient essentiellement du Honduras et se compose en majorité de petits agriculteurs, a pu bénéficier jusqu'à présent d'une formation dans des domaines tels que la confection, la couture, la cordonnerie, la ferblanterie, la santé, les soins dentaires, la construction et d'autres. Elle présente un niveau de scolarité et de santé peu élevé, et compte principalement des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Il convient de souligner que la réintégration de ces personnes au processus socio-politique du pays actuellement entreprise par le Gouvernement pose de sérieuses difficultés. En effet, en raison de différents facteurs, à savoir les motifs de leur fuite, le manque de papiers d'identité, le manque de sécurité et la difficulté d'accès aux zones d'installation, et le manque de ressources financières, il n'a pas été possible d'apporter à ces personnes toute l'assistance nécessaire pour leur permettre de se réintégrer à la société salvadorienne.

C'est pour des raisons économiques et sociales que ces personnes doivent et désirent revenir dans leur région d'origine, où elles peuvent plus facilement subvenir à leurs besoins car elles n'ont besoin ni de louer des terres, ni d'acheter une partie de leur ration alimentaire de base, du fait qu'elles ont accès à une économie agricole orientée vers l'autosuffisance qui leur permettra à terme de se passer de l'aide humanitaire, une fois les structures communautaires renforcées.

En majorité, les rapatriés sont originaires des départements de Chalatenango, Cuscatlán, Cabañas, Morazán et Usulután, c'est pourquoi les zones d'installation se trouvent à ces endroits.

Sur l'ensemble de la population, 40% sont des enfants de 0 à 9 ans, 25% sont des jeunes de 10 à 19 ans, 30% sont des adultes et 5% sont des personnes âgées.

Aujourd'hui, les personnes rapatriées de manière collective vivent dans des conditions difficiles en ce qui concerne le logement, l'alimentation, l'emploi, la santé, l'éducation et les communications. La plupart se sont installées dans des habitations qui avaient été détruites, dans des endroits où les communautés ont disparu ou encore sur des terres abandonnées par leurs propriétaires. De ce fait, la majeure partie de l'aide apportée s'est composée de vivres, de matériaux de construction, de facteurs de production, d'assistance technique en matière d'agriculture, d'élevage, d'organisation communautaire, et d'autres aspects importants pour répondre aux besoins essentiels des personnes concernées.

Jusqu'à présent, les personnes ayant fait l'objet de rapatriements en masse ont pu être installées grâce aux soins de différentes institutions qui ont collaboré à la mise en oeuvre de plusieurs programmes d'assistance. Il convient de noter la participation de l'Eglise catholique, sous forme d'une aide alimentaire; de l'Eglise luthérienne, qui a fourni quelques matériaux destinés à la construction et/ou reconstruction de logements et de latrines; de l'Eglise épiscopale et d'autres associations qui ont offert leur assistance pour la réalisation de diverses activités en matière d'agriculture et d'élevage. Le HCR est actuellement en train de mener à bien, à travers l'ASAI, un projet d'identification destiné à doter les rapatriés de papiers d'identité, ce qui leur permettra de circuler librement dans le pays.

## b.2. Rapatriés individuels

Depuis 1984, environ 7 000 réfugiés salvadoriens sont volontairement rentrés chez eux de manière "individuelle", se dispersant dans les 14 départements du pays. Ces rapatriés se sont installés en grande majorité dans les départements de la zone centrale, paracentrale et orientale, une petite partie choisissant de s'installer dans la zone occidentale du pays. De retour dans leur pays, la plupart des anciens réfugiés se retrouvent dans une situation socio-économique plutôt difficile en raison des conflits politiques et militaires qui persistent. A cela vient s'ajouter le fait que de nombreux rapatriés s'installent en dehors de leur commune d'origine, ce qui rend leur réintégration encore plus difficile, en particulier compte tenu de leur niveau d'instruction et du peu de ressources économiques dont ils disposent.

Lorsqu'ils ne retournent pas dans leur région d'origine, les rapatriés individuels s'installent de préférence dans la zone métropolitaine de San Salvador où ils retrouvent des amis ou de la famille, qui comme eux ont en grande partie été déplacés en raison du conflit. Une importante partie de cette population vit aujourd'hui dans des zones urbaines marginales ou dans des régions rurales dépourvues des services de base nécessaires, grossissant le volume de la demande de logements et de services.

Ces rapatriés sont en grande majorité de petits agriculteurs dont beaucoup ont pu bénéficier dans les camps d'une formation en matière de confection, de couture, de technique dentaire, d'enseignement de base, etc. Cette population compte un nombre important de personnes vulnérables (enfants, femmes et personnes âgées) dont les enfants représentent environ 37%.

Cette population a un niveau de scolarité peu élevé et un état de santé précaire, ce qui limite ses possibilités d'emploi, en particulier dans les zones urbaines, et qui explique que chômage et sous-emploi soient si fréquents.

## c. Réfugiés

En dernier lieu, il convient de mentionner également les réfugiés nicaraguayens. Selon le HCR, 651 personnes parmi celles qui sont arrivées dans le pays entre 1984 et 1989 ont été reconnues comme étant des réfugiés. En outre, d'autres sources officielles estiment qu'il y a entre 3 000 et 5 000 Nicaraguayens qui résident illégalement au El Salvador sans avoir demandé l'asile.

S'ils ne sont pas très représentatifs au niveau du pays, les chiffres cités pour évaluer la population concernée sont au contraire très significatifs sur le plan politique et social. Cela tient au fait que 80% de la population réfugiée ont moins de quarante ans et que ce sont pour la plupart des hommes jeunes et sans famille dont le niveau de scolarité moyen ne dépasse pas l'école primaire, ayant parfois reçu une formation technico-professionnelle et dont beaucoup fuient le service militaire obligatoire.

Les sites qui accueillent les plus fortes concentrations de réfugiés et/ou demandeurs d'asile se trouvent dans les zones urbaines et/ou rurales de la côte. Parmi les zones urbaines, les principales concentrations sont celles de San Salvador, Soyapango, San Miguel, La Unión, Santa Tecla, Antiguo Cuscatlán et Lourdes.

En ce qui concerne les zones rurales, ces personnes sont installées dans des endroits tels que Meanguera del Golfo, les plages de El Tamarindo, El Jagüey, Torola, les alentours de La Unión, Puerto El Triunfo, dans l'Usulután, et Acajutla, dans le département de Sonsonate.

La majorité des réfugiés nicaraguayens se trouvent dans une situation socio-économique analogue à celle des personnes les plus défavorisées du pays. Ils vivent dans des logements dépourvus de services de base et surpeuplés. La santé et l'éducation des enfants souffrent également du manque de ressources économiques.

Etant donné que toute tentative visant à intégrer ce groupe de réfugiés au secteur productif dans le contexte socio-économique actuel est difficilement réalisable, il sera nécessaire de réunir les ressources financières suffisantes pour offrir la base d'une solution à ce problème.

Ce bref exposé donne un aperçu de la situation des personnes concernées par la Conférence et permet de comprendre un peu mieux ce que cela implique au niveau national pour le reste de la population locale. A partir de là, il sera plus aisé de comprendre la classification contenue dans le présent document et sa relation avec les projets présentés concernant l'intégration des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées, dans le cadre de la Conférence internationale sur les réfugiés centraméricains (CIREFCA).

## II. POLITIQUE ET MESURES ADOPTEES PAR LE GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA POPULATION DERACINEE

Le Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (PEC) adopté par les Nations Unies a été élaboré conformément aux accords convenus dans le cadre d'Esquipulas II entre les cinq Présidents d'Amérique centrale, en août 1987. Outre la dimension politique et militaire de cet accord historique, les différents pays ont décidé de relever de façon collective le défi que représente le développement de la région. A cet égard, les pays concernés ont prié la communauté internationale de bien vouloir soutenir leurs efforts.

Il est important de souligner ici que le PEC comporte trois caractéristiques principales : il est principalement basé sur les aspects sociaux et économiques directement liés au maintien et au renforcement de la paix; il cherche à favoriser le plus possible la coopération économique et sociale dans la région; et enfin, il vise à compléter les efforts orientés vers le développement national.

Partie intégrante du PEC, la CIREFCA a été établie sur la base d'un programme d'urgence, d'action immédiate, de relance économique, et de développement social et institutionnel, dans le but de venir en aide aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées.

Dans ce contexte et conformément aux accords convenus, le Gouvernement salvadorien a entrepris de faire face au problème de la population déracinée à travers des plans, des programmes et des projets orientés vers la recherche d'une solution durable, moyennant l'adoption d'une politique générale qui consiste à "réintégrer la population déplacée, réfugiée et rapatriée au processus de développement économique et social du pays; ou encore réaliser la transition de l'aide d'urgence au développement".

A travers cette nouvelle politique, le Gouvernement salvadorien cherche à promouvoir l'autosuffisance par la mise en œuvre de projets intégrés et à garantir la génération de revenus suffisants pour permettre à la population concernée de s'intégrer au développement national. A cet égard, le Gouvernement met l'accent sur la participation des femmes, le retour ou la réinstallation de la population dans son foyer d'origine, la réalisation d'activités productives et la formation professionnelle, afin de permettre un développement local auquel la population prenne part, en coordination avec les organismes et les institutions spécialisés et surtout conformément aux plans de développement municipal.

Le Gouvernement salvadorien a clairement défini la politique qu'il désire mener à bien, principalement basée sur l'intégration des réfugiés et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées. Il s'agira donc de chercher non seulement à fournir les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs, mais aussi de contribuer au succès de cette opération grâce à des mesures politiques et des actions permettant d'intégrer les ressources humaines du groupe concerné au processus de développement national. A cet égard, il est indispensable de se baser sur la coopération et sur la solidarité internationale, dans le cadre d'une étroite collaboration avec les pays donateurs et les agents d'exécution des projets à réaliser.

Le Gouvernement salvadorien est conscient de l'utilité de la coopération avec les organisations non gouvernementales, et préconise un dialogue plus ouvert et une meilleure connaissance de leurs activités. Cette motivation tient principalement au fait que sur les quatre projets présentés à la communauté internationale, trois seront menés à bien par des organisations non gouvernementales, conjointement avec les institutions des Nations Unies, (PNUD, HCR et autres).

En conséquence, les actions en cours sont les suivantes :

- Recensement de la population réfugiée au Honduras et au El Salvador. Fourniture de papiers d'identité à la population rapatriée.
- Identification et sélection de zones de réinstallation.
- Opérations massives de rapatriement librement consenti.
- Coordination interministérielle et inter-institutions destinée à faire face au processus de rapatriement avant, pendant et après son déroulement.
- Promotion de l'accès à la terre pour la population déracinée dans le cadre de l'accord ISTA-CONADES (Plan d'établissement).
- Commencement de l'opération de dépouillement des informations recueillies au cours du recensement de la population.
- Reconnaissance de la qualité d'immigrant aux réfugiés.
- Identification de projets en faveur des personnes déplacées et rapatriées dans le pays.

### III. MECANISMES INSTITUTIONNELS AU NIVEAU NATIONAL

Le compromis réalisé à l'occasion de la Conférence internationale sur les réfugiés centraméricains (CIREFCA) engage les différents pays à mettre en place les mécanismes nécessaires en matière de suivi des activités et de promotion des projets demandant à être financés.

Conformément à ces engagements, le Gouvernement salvadorien a créé au niveau politique le Comité National de Coordination, composé de membres importants et de suppléants de différents ministères : Travaux Publics, Education, Santé et Sécurité sociale, Planification, Agriculture et Elevage, Affaires Etrangères et Intérieur. Le décret instaurant la création de ce Comité est actuellement en cours d'approbation, mais diverses actions ont toutefois déjà été entreprises, notamment la création du Comité technique réunissant des représentants des ministères précédemment cités.

Le Comité technique a formé un groupe de travail chargé de réviser, d'étudier, de contrôler et de suivre le programme conformément aux directives et à la stratégie politique du Gouvernement, qui assurera également la coordination des réunions de travail avec les groupes de soutien (PAM, HCR, PNUD, AID et autres) et les organisations non gouvernementales œuvrant en faveur des populations déracinées.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, la structure du Ministère de l'Intérieur comprend deux institutions (CONADES et DIDECO) chargées de l'exécution des activités en faveur des personnes déplacées, réfugiées et rapatriées, qui disposent de suffisamment d'expérience mais manquent de fonds pour mener à bien leur action.

#### IV. CRITERES UTILISES POUR DEFINIR LES PRIORITES

En ce qui concerne l'identification de projets, un groupe de travail pluridisciplinaire a réalisé des enquêtes dans les différentes zones d'installation afin de pouvoir élaborer un diagnostic des conditions de vie des communautés concernées et de la population locale, et d'identifier leurs besoins essentiels, permettant ainsi de préparer des esquisses de projets.

Le nombre de besoins identifiés à l'occasion du diagnostic étant trop important, il s'est avéré nécessaire d'établir des priorités pour pouvoir sélectionner les projets viables devant être financés. Ces projets sont les suivants :

- Projets concernant le développement de l'enseignement élémentaire dans les régions rurales particulièrement pauvres.
- Projets destinés à améliorer le niveau scolaire des adultes au moyen d'activités informelles.
- Projets destinés à améliorer l'état de santé de la population vulnérable, en particulier des mères et des nouveaux-nés.
- Projets visant à réduire le taux de mortalité et de malnutrition infantile et à améliorer les conditions d'hygiène.
- Projets de construction de latrines et de lutte anti- parasites.
- Projets d'assistance alimentaire en faveur des secteurs géographiques présentant le plus de carences alimentaires et nutritionnelles.
- Projets visant à renforcer l'éducation en matière d'alimentation et de nutrition.
- Projets pour la fourniture de logements convenables.
- Projets permettant la mise en place d'équipements communautaires et de services de base pour le logement.
- Projets de formation tecnico-professionnelle destinés à intégrer la population au marché du travail.
- Projets destinés à promouvoir la diversification de la production, des cultures et de l'élevage.
- Projets liés au développement de la pêche, permettant une meilleure alimentation et davantage d'activités commerciales.
- Projets de reboisement contribuant à protéger l'environnement, la faune et la flore.
- Projets destinés à faire davantage de place aux activités socio-économiques.
- Projets pour l'amélioration des voies d'accès aux zones de réinstallation.
- Activités génératrices d'emplois permettant à la communauté de produire des revenus. Les ressources humaines qualifiées ont été prises en considération pour déterminer les éventuelles expériences et qualités qui peuvent être exploitées.

- Evaluation des ressources naturelles disponibles.
- Détermination de la zone d'influence des projets.
- Utilisation de personnel qualifié pour la mise en oeuvre, le contrôle et le suivi des projets.

## V. PROJETS

A l'occasion de la Conférence internationale sur les réfugiés centraméricains, tenue au Guatemala en mai 1989, le Gouvernement salvadorien a présenté un document contenant les projets permettant selon lui d'apporter une solution au problème des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées.

L'opération de rapatriement des Salvadoriens réfugiés au Honduras commencée en 1984, en coordination avec le HCR, a permis de réinstaller une population estimée à 14 610 personnes en décembre 1989.

Avec la réinstallation de cette population, un programme d'intégration productive est entrepris, consistant à renforcer le développement social grâce à un plan spécial et productif. Jusqu'à présent, des services de base ont été fournis en ce qui concerne les voies d'accès, les dispensaires, les écoles et l'eau potable; ce programme permettrait de développer parallèlement des projets productifs dans le domaine de l'agriculture ou de l'artisanat capables d'offrir une source de revenus permettant à cette population de devenir autosuffisante.

Le programme a été conçu dans le but d'intégrer les bénéficiaires de manière harmonieuse, en procédant à des transferts librement consentis respectant leur identité culturelle, c'est à dire en les réinstallant dans leurs foyers d'origine ou à proximité, à savoir notamment : Santa Marta et Valle Nuevo (Cabañas), Teosinte, Tremedal, San Antonio Los Ranchos, Guarjila, Guancora et Las Vueltas (Chalatenango), Copapayo (Cuscatlán), Meanguera (Morazán) et Gualcho (Usulután).

De la même manière, des programmes ont été élaborés en faveur des personnes déplacées, comprenant des projets concernant le retour, la réinstallation et l'aménagement des camps. Il est important de souligner que la principale stratégie d'assistance en faveur de cette population a été de la réinstaller dans des domaines du secteur concerné par l'accord ISTA-CONADES, à savoir le Plan d'habitation, dans le cadre duquel 4 250 personnes ont déjà pu être réinstallées dans 16 domaines répartis sur le territoire national.

Malgré les activités qui ont été développées jusqu'à présent, les efforts fournis n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés permettant d'assurer le développement économique, social, culturel et physique des communautés accueillant des personnes déracinées.

En conséquence et dans le but d'apporter une solution durable au problème exposé, le Gouvernement salvadorien sollicite les contributions minimales pour garantir la satisfaction des besoins des différents groupes concernés. Les besoins financiers couvrent les projets suivants :

- A. Assistance à la population réfugiée.
- B. Réintégration des rapatriés individuels au processus de production.
- C. Intégration économique et sociale au processus de production des personnes rapatriées collectivement.
- D. Assistance et soutien aux personnes déracinées. (Population déplacée et défavorisée).

En ce qui concerne le programme PRODERE, il est important d'indiquer que sa mise en oeuvre débutera en mars de cette année, financée au moyen des contributions reçues au titre de la Coopération italienne, qui s'élèvent à 23 millions de dollars EU; il sera mené à bien dans des secteurs déterminés des départements de Chalatenango, San Salvador, San Miguel, Morazán et La Unión. Il convient de préciser que les bénéficiaires de ce programme ne bénéficieront pas du plan d'action prévu par la CIREFCA.

Le plan d'opération qui organisera les activités du programme a été élaboré sous les auspices de la CONADES, agissant au nom du Gouvernement et en tant que coordonnateur entre les différentes institutions gouvernementales; cet effort a été réalisé en consultation avec le PNUD, représentant à cette occasion le pays donateur.

Il convient enfin de souligner que le El Salvador, fidèle à ses principes démocratiques et aux accords conclus lors des différentes réunions pour consolider la paix (Esquipulas II, Alajuela, Costa del Sol, Tela et San Isidro de Coronado) et malgré l'agression subie fin 1989, veut actuellement prouver à la communauté nationale et internationale sa volonté de rejeter la violence. Cette volonté se concrétise par la fourniture des moyens nécessaires à la réalisation des opérations massives de rapatriement, en reconnaissant aux personnes concernées leurs droits fondamentaux et les droits que leur confère leur situation, et par la réinstallation des rapatriés dans des secteurs choisis par eux, tels que les départements de Morazán et d'Usulután, où ils bénéficient actuellement d'une aide d'urgence de la part des Ministères des Travaux publics, de la Santé et de l'Intérieur, ainsi que des différentes églises, des organisations non gouvernementales et du HCR.

## A. CARACTERISTIQUES DU PROJET:

## ASSISTANCE AUX REFUGIES

## Généralités

Pays:	El Salvador
Localisation:	Dans l'ensemble du pays
Secteur:	Production
Agent chargé de l'exécution:	Asociacion Salvadorena de Apoyo Integral (ASAI, Association salvadorienne d'aide intégrée)
Bénéficiaires:	1,100 personnes
Durée:	Trois ans
Coût total du projet:	703,295 dollars EU

1. Aperçu général1.1 Description du projet

Ce projet consiste à élaborer un système de crédit en faveur des petites activités productives, fonctionnant grâce à un Fonds de roulement destiné tant aux Nicaraguayens reconnus comme étant des réfugiés qu'aux Salvadoriens vivant dans des communautés accueillant de fortes concentrations de réfugiés.

1.2 Définition du problème abordé

La majorité des réfugiés n'ont pas pu atteindre un niveau de vie acceptable. Cela tient principalement au fait que beaucoup d'entre eux dépendent d'intermédiaires ou de pourvoyeurs qui leur accordent des crédits non institutionnels à un coût très élevé pour financer leurs investissements et leur travail et qui de plus leurs achètent leur production à bas prix, s'adjugeant ainsi la majeure partie des bénéfices des activités de production entreprises par les réfugiés.

1.3 Bénéficiaires et justification du projet

Le nombre de bénéficiaires du projet s'élève à 1 100 réfugiés et Salvadoriens se trouvant dans la zone d'influence et vivant dans les régions urbaines et côtières. La réalisation de ce projet devra leur permettre d'améliorer leur niveau de vie.

1.4 Résultats escomptés

- Parvenir à ce que 75% des bénéficiaires au moins (réfugiés nicaraguayens et Salvadoriens) puissent avoir une activité productive grâce au fonds de roulement.
- Parvenir à ce que les bénéfices des activités productives permettent aux bénéficiaires d'obtenir suffisamment de revenus pour assurer leur autosuffisance.

- Faire en sorte que parmi les bénéficiaires du projet, 30% au moins forment des groupes solidaires mixtes de nationalité.

### 1.5 Organisation et réalisation du projet

Il convient de renforcer l'Association salvadorienne d'aide intégrée (ASAI) qui sera chargée de l'exécution du projet, et de former des comités chargés du crédit dans toute la zone d'influence du projet, comprenant des représentants des différents organismes concernés.

### 1.6 Ressources nécessaires et financement (en dollars EU)

RUBRIQUE	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL
<b>Investissement</b>				
Equipement	88,891	44,445	44,445	177,781
Matières premières	23,232	11,616	11,616	46,464
Crédit p/projets productifs	59,160	59,160	78,880	197,200
<b>Fonctionnement</b>				
Ressources humaines	72,000	72,000	72,000	216,000
Machines et équipement	23,250	--	--	23,250
Autres	14,200	14,200	14,200	42,600
<b>TOTAL</b>	<b>280,733</b>	<b>201,421</b>	<b>221,141</b>	<b>703,295</b>

### 1.7 Supervision, évaluation et contrôle

Il est prévu de mettre en place des procédures de suivi, d'évaluation et de contrôle pour tout ce qui concerne les crédits accordés et demandés, leur utilisation, les groupes solidaires concernés, etc.

## 2. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION

### 2.1 Diagnostic du problème

Depuis le début des conflits politiques et militaires au Nicaragua, quelque 1 400 personnes d'origine nicaraguayenne ont demandé refuge au El Salvador. Parmi celles-ci, plus de 650 ont été reconnues comme étant des réfugiés et on estime qu'au moins 750 personnes supplémentaires obtiendront le statut entre 1990 et 1992.

La majorité de cette population se consacre à des activités productives à petite échelle dans le secteur informel, ne parvenant pas à un niveau de vie acceptable en raison de la catégorie de travail accompli. Beaucoup sont tributaires d'intermédiaires ou de pourvoyeurs qui leur accordent des crédits non institutionnels à un coût très élevé pour financer leurs investissements et leur travail; et qui d'autre part leur achètent leur production à bas prix. Cela implique que la majeure partie des bénéfices des activités de production menées à bien par les réfugiés ne reste pas entre leurs mains et profite aux exploitants, comme dans les cas de la pêche ou pour la commercialisation de différents produits, etc.

## 2.2 Description des bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet comptent 1 100 personnes arrivées dans le pays en qualité de réfugiés et qui se trouvent maintenant dans les zones métropolitaines de San Salvador, La Unión, San Miguel et Santa Tecla, ainsi que dans les régions côtières de El Tamarindo, El Jagüey, Puerto El Triunfo et sur l'île de Meanguera. En outre, le projet concerne également une quarantaine de familles salvadoriennes qui vivent dans les mêmes communautés que les réfugiés.

## 2.3 Politiques et stratégies nationales

La politique générale du Gouvernement consiste à intégrer ce groupe de population au système productif national à travers des programmes d'assistance technique et financière, offrant des activités de formation et un système de crédit.

## 2.4 Limites et conditions préalables du projet

- Les réfugiés nicaraguayens n'ont pas accès au crédit à titre individuel.
- La création de groupes solidaires composés de Nicaraguayens présente un risque pour le bon déroulement du projet car ils ont tendance à se déplacer continuellement, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire salvadorien, en direction des pays du nord. Par conséquent, il est préférable que les groupes composés soient mixtes de nationalité.

## 2.5 Avantages et conjonctures favorables du projet

La plupart des réfugiés ont une bonne connaissance du domaine de la pêche et font preuve d'initiative pour devenir des agents économiques, offrant ainsi toutes les ressources humaines nécessaires pour que le projet soit mené à bien avec succès.

## 2.6 Justification du projet

Ce projet bénéficiera aux réfugiés nicaraguayens en leur donnant la possibilité d'obtenir des crédits qui leur permettront d'augmenter leurs revenus sans fournir plus d'efforts et en maintenant leur niveau de production, car ils ne dépendront plus d'intermédiaires et de ce fait leurs revenus resteront entre leurs mains.

# 3. LE PROJET

## 3.1 Objectifs du projet

### a) Objectifs généraux

- Améliorer le niveau de vie des réfugiés nicaraguayens et des Salvadoriens qui vivent dans les mêmes communautés.
  - Générer des revenus au moyen d'activités productives.
  - Réaliser l'intégration économique et sociale des Nicaraguayens à la société salvadorienne.
  - Développer l'autogestion.
- b) Objectifs particuliers
- Parvenir à ce que 75% des bénéficiaires au moins (réfugiés nicaraguayens et Salvadoriens) puissent avoir une activité productive en utilisant le fonds de roulement.
  - Augmenter les revenus générés par les activités productives.
  - Faire en sorte que parmi les bénéficiaires du projet, 30% au moins forment des groupes solidaires mixtes de nationalité.

### 3.2 Projets antérieurs

Les deux projets d'assistance à fins multiples suivants, destinés à apporter une aide d'urgence aux réfugiés, ont déjà été menés à bien dans le pays :

- 87/AP/NLA/MA/1/SAL (1er janvier - 31 décembre 1987)
- 88/AP/NLA/MA/2/SAL (1er janvier - 31 décembre 1988)

Actuellement, un projet d'intégration sur place est réalisé en faveur des réfugiés, sous la cote 89/AP/NLA/LS/420/SAL (1er janvier - 31 décembre 1989).

### 3.3 Eléments du projet

Le projet comprendra deux éléments essentiels. Le premier concerne les réfugiés habitant dans les zones urbaines de San Salvador, Usulután, San Miguel et La Unión. Il aura pour objet la fourniture d'une assistance financière destinée à l'établissement, au développement et à l'aménagement de petits projets productifs, comme les activités en matière d'agriculture, d'élevage, ou d'artisanat, ou de projets semi-industriels de type individuel, associatif ou communautaire. En outre, il fournira un capital fixe et/ou de travail destiné à la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage et des produits artisanaux et industriels.

Le deuxième élément du projet concerne les réfugiés vivant dans les régions côtières de l'est du pays, en particulier sur les plages de El Tamarindo, El Jagüey et Meanguera. Ils recevront une aide financière pour acquérir du matériel de pêche ainsi qu'un capital de travail pour les activités de pêche artisanales.

### 3.4 Stratégie de développement du projet

Pour réaliser le projet, il sera nécessaire de solliciter un financement pour constituer un fonds de roulement permettant d'accorder des crédits aux réfugiés et aux ressortissants nationaux vivant dans les régions urbaines et côtières.

### 3.5 Organisation et coordination de la réalisation du projet

Pour le succès du projet, il faudra renforcer l'institution chargée de l'exécution, l'Association salvadorienne d'aide intégrée (ASAI), tant en matière d'équipement que de ressources humaines. De même, il faudra créer un Comité chargé du crédit composé de représentants du groupe bénéficiaire (réfugiés- ressortissants nationaux) et de l'agent d'exécution.

### 3.6 Soutien et cadre institutionnel

L'institution chargée de l'exécution sera l'Association d'aide intégrée (ASAI).

### 3.7 Suivi et évaluation

Pour réaliser au mieux les objectifs fixés, le projet sera supervisé en permanence et des rapports d'évaluation seront rédigés chaque trimestre. On mesurera ainsi les progrès accomplis pour tout ce qui concerne les crédits accordés, et demandés, l'utilisation des fonds, les groupes solidaires concernés, etc.

### 3.8 Assistance et ressources nécessaires

L'aide sollicitée sera d'ordre financier, destinée à la création du fonds de roulement et au renforcement institutionnel de l'agent d'exécution du projet.

### 3.9 Calendrier des activités

Afin d'échelonner les activités à mettre en oeuvre sur la durée du projet, le calendrier suivant a été établi pour les deux prochaines années :



## 4. BUDGET

## RESUME DU BUDGET (EN DOLLARS EU)

TYPE DE PROJETS	NOMBRE TOTAL DE FAMILLES	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL
PECHE	20	112,123	56,061	56,061	224,245
PETITS PROJETS PRODUCTIFS	200	59,160	59,160	78,880	197,200
FONCTIONNEMENT	--	109,450	86,200	86,200	281,850
TOTAL		280,733	201,421	221,141	703,295

## BUDGET

**PROJET : ASSISTANCE A LA POPULATION REFUGIEE**  
(en dollars EU)

**FINANCEMENT**

Description	Quantité	Unitaire	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	TOTAL
<b>EQUIPEMENT</b>						<b>177,781</b>
Barque 25 pieds	20	1,995.2	19,952	9,976	9,976	
Moteur 25 HP	20	2,041.6	20,416	10,208	10,208	
Filet à requins	40	1,160.0	23,200	11,600	11,600	
Filet à langoustes	40	278.4	5,568	2,784	2,784	
Filet à poissons	40	359.6	7,192	3,596	3,596	
Fil (24)	480	5.34	1,281	640	640	
Plomb	3,600	0.7	1,260	630	630	
Corde (1/4)	528	2.8	740	370	370	
Flotteurs	480	0.53	127	63	63	
Bougies	1920	1.86	1,786	893	893	
Fibres	3,600	3.16	5,688	2,844	2,844	
Fil à réparer les filets	480	7.0	1,680	840	840	
<b>MATIERES PREMIERES</b>						
Essence	24,960	1.75	21,840	10,		
Huile	960	2.9	1,392	696	696	
<b>CREDIT AUX PROJETS PRODUCTIFS</b>						
200 Fam		850	59,160	59,160	78,880	197,200
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>						<b>216,000</b>
Technicien national	1	1,500	18,000	18,000	18,000	
Travailleur social	2	1,200	28,800	28,800	28,800	
Motocycliste	1	1,000	12,000	12,000	12,000	
Secrétaire	1	1,100	13,200	13,200	13,200	
<b>MATERIEL ET EQUIPEMENT</b>						<b>23,250</b>

Chariot	1	20,000	20,000		
Machine à écrire	1	1,000	1,000		
Table de machine	1	60	60		
Bureau de secrétaire	1	280	280		
Chaise de secrétaire	1	100	100		
Bureau de direction	1	240	240		
Chaise de direction	1	70	70		
Radio contrôle	2	750	1,500		
<b>AUTRES</b>					42,600
Assurance			1,200	1,200	1,200
Essence			5,000	5,000	5,000
Entretien			3,000	3,000	3,000
Frais administratifs			5,000	5,000	5,000
<b>TOTAL</b>			280,732	201,421	221,141
					703,295

## B. PROFIL DU PROJET:

### REINTEGRATION DES RAPATRIÉS ISOLES DANS LE PROCESSUS PRODUCTIF

#### GENERALITES

Pays:	El Salvador
Localisation:	Au niveau national
Secteur:	Production
Agent d'exécution:	Association salvadorienne d'aide intégrée (ASAI)
Bénéficiaires:	6,587 personnes
Durée:	2 ans
Coût total du projet:	1,035,174 dollars EU

#### 1. RESUME

##### 1.1 Description du projet

Améliorer les conditions de vie des rapatriés individuels en leur fournissant une assistance immédiatement dès leur retour, puis pendant leur période de réinstallation ou d'installation dans un nouvel endroit.

##### 1.2 Problèmes à résoudre

Le projet vise à résoudre les problèmes que rencontrent les rapatriés lors de leur arrivée, qu'ils soient d'ordre économique, juridique (absence de papiers d'identité) ou autres, afin de les aider à se stabiliser et à s'intégrer dans le processus de développement socio-économique et au marché du travail national.

##### 1.3 Bénéficiaires et justification du projet

Le nombre de bénéficiaires potentiels du projet est estimé à 6 587 rapatriés individuels se trouvant principalement dans les régions centrale, paracentrale et orientale du pays; il est possible que 1 000 rapatriés supplémentaires arrivent au cours des deux prochaines années depuis la camp de Mesa Grande.

##### 1.4 Résultats espérés et durée du projet

L'objectif du projet est de répondre de manière satisfaisante aux besoins des rapatriés, que ce soit en leur fournissant des papiers d'identité ou en les aidant à se réintégrer à l'économie de production. La durée prévue du projet est de deux ans.

##### 1.5 Organisation et exécution du projet

C'est l'Association salvadorienne d'aide intégrée (ASAI), agence spécialisée en matière d'assistance aux rapatriés et aux réfugiés au niveau national depuis 1988, qui sera chargée de mettre en oeuvre le projet. Pour que le projet soit mené à bien avec succès, il sera nécessaire de doter l'ASAI de personnel suffisant pour assurer la couverture appropriée des projets réalisés.

#### 1.6 Ressources nécessaires et financement (en dollars EU)

RUBRIQUE	NBRE DE FAMILLES	ANNEE1	ANNEE2	FINANC. REQUIS
Matériaux Logement	300	69,600	69,600	139,200
Aide à l'éducation	600	31,320	31,320	62,640
Formation technique	200	18,560	18,560	37,120
Achat d'outils et d'équipement	400	92,800	92,800	185,600
Crédits agricoles	250	223,706	223,706	447,412
Appui opérationnel		91,601	71,601	163,202
<b>TOTAL</b>		<b>527,587</b>	<b>507,587</b>	<b>1,035,174</b>

#### 1.7 Supervision, évaluation, contrôle

Il faudra superviser de façon continue le travail effectué sur le terrain afin de pouvoir assurer le suivi des activités et des programmes en cours.

De son côté, l'agent d'exécution établira des rapports de progrès chaque trimestre afin de tenir les donateurs informés des résultats obtenus. Ces résultats devront être présentés dans un délai de 15 jours après la fin de chaque trimestre.

Pour sa part, le rapport annuel devra être remis au plus tard le 31 janvier de l'année suivante. Parallèlement, l'organisme donateur contrôlera le déroulement du processus et déterminera le meilleur moyen de développer les activités en cours.

## 2. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION

### 2.1 Diagnostic du problème

Depuis 1984, environ 7 000 réfugiés salvadoriens sont volontairement rentrés dans leur pays de manière individuelle, et se sont dispersés à travers le territoire, principalement dans les régions centrale et paracentrale.

On estime qu'au cours des deux prochaines années, au moins 1,000 autres réfugiés feront de même.

De retour dans leur pays, ces personnes se retrouvent dans une situation socio-économique peu favorable, ce qui les empêche de s'intégrer immédiatement, surtout si elles s'installent ailleurs que dans leur foyer d'origine.

La majorité de ces rapatriés sont sans papiers, ce qui compromet encore davantage leur réintégration à la vie sociale, politique et économique.

## 2.2 Description des bénéficiaires

Il est prévu que 6 587 rapatriés individuels au total bénéficient directement de ce programme (2 587 se trouvant déjà dans le pays et 4 000 autres attendus pendant les trois prochaines années), parmi lesquels 37% sont des enfants de moins de dix ans, 17% sont des jeunes entre 11 et 16 ans et 46% sont des adultes. Cette population est principalement d'origine rurale, présentant un niveau de formation professionnelle nul ou faible, et cherche à se réinstaller dans des zones rurales, parfois dans des zones urbaines peu développées. La grande majorité n'ont pas de métier défini et même lorsqu'ils ont reçu une formation au cours des dernières années, ils ne disposent pas des ressources économiques suffisantes pour pouvoir travailler à leur compte.

## 2.3 Politiques et stratégies nationales

La politique du Gouvernement consiste à intégrer les rapatriés à l'activité productive du pays, ce qui nécessite le renforcement des projets existants et des agences spécialisées concernées.

## 2.4 Limites du projet

Parmi les limites qui se posent au développement du présent projet, il convient de noter les suivantes :

- Les programmes qui fonctionnent actuellement ne disposent pas de fonds suffisants pour aller au-delà d'une assistance ponctuelle et d'une aide d'urgence.
- Les rapatriés connaissent peu l'agent d'exécution, celle-ci doit donc faire l'objet d'une meilleure promotion pour obtenir un taux de couverture maximum.
- Du fait de la dispersion des bénéficiaires, il est nécessaire de renforcer la structure existante en engageant plus de promoteurs pour l'unité technique.

## 2.5 Possibilités et conjoncture favorable pour le projet

Un des avantages du projet est qu'il n'existe aucun programme similaire en faveur des rapatriés.

Une autre condition favorable pour le projet est que de nombreux rapatriés ont pu bénéficier d'une formation pendant leur séjour dans les camps au cours de ces dernières années, ce qui leur a permis de se spécialiser et leur donne la possibilité d'acquérir leur indépendance dans la branche qu'ils ont choisie.

## 2.6 Justification du projet

Le projet est justifié car il permettra d'offrir des possibilités de financement à des groupes de personnes qui ne peuvent pas bénéficier d'un crédit auprès d'autres institutions du fait qu'elles n'ont pas de papiers d'identité, ni la référence de crédits précédents. Ce projet répond donc à des besoins réels.

Un autre aspect important du projet sera la formation des bénéficiaires dans des domaines jusqu'à présent ignorés et fondamentaux pour le développement économique de cette population dans le contexte actuel.

## 3. LE PROJET

### 3.1 Objectifs du projet

Le projet poursuit les objectifs généraux suivants :

- Doter la population rapatriée de facilités de crédit qui leur permettront d'établir des activités orientées vers l'autosuffisance.
- Encourager l'autosuffisance économique de cette population dans son domaine d'activité en lui accordant des prêts et des financements pour acheter les biens et les facteurs de production indispensables.
- Former, dans le cadre de programmes technico-professionnels, tous les rapatriés qui le demandent ou qui doivent être intégrés dans des activités exigeant une formation préalable.
- Essayer de motiver la population pour qu'elle prenne confiance en elle en voyant les revenus qu'elle peut obtenir comme fruit de son travail.

### 3.2 Objectifs particuliers

Les objectifs particuliers visés par le projet sont les suivants:

- Atteindre un taux de couverture minimum pendant la première année du projet, équivalant à 25% du groupe cible.
- Accorder un nombre de crédits minimum dans chacune des zones d'influence du projet.
- Financer des cours de formation professionnelle.

### 3.3 Projets antérieurs

Parmi les projets menés à bien en faveur de cette population, il convient de citer le projet 86-87-88/TF/SAL/LS/1/RET, réalisé du 1er novembre 1986 au 31 décembre 1988, et le 89/TF/SAL/LS/450, dont l'objectif était d'accueillir, de réintégrer et de doter de papiers d'identité les quelque 7 000 Salvadoriens rapatriés de façon volontaire depuis 1984.

### 3.4 Eléments du projet

Ce projet prévoit d'élargir la couverture du projet 89/TF/SAL/LS/450 concernant l'aide aux rapatriés sous forme d'une assistance fournie immédiatement après le voyage de retour.

Cette assistance sera développée moyennant la fourniture de biens intermédiaires et de matières premières destinés à la réalisation de projets productifs; elle comprendra également des cours de formation technique et professionnelle, une aide aux enfants scolarisés, des matériaux de construction, et d'autres mesures permettant de satisfaire les besoins immédiats des rapatriés.

Les rubriques devant être considérées dans le cadre du projet sont les suivantes :

#### a. Aide au logement

Des matériaux de construction seront fournis aux familles qui en ont besoin pour réparer des maisons abandonnées ou pour en construire des nouvelles dans un secteur choisi répondant à certains critères pour justifier l'aide accordée.

#### b. Aide à l'éducation

Cette rubrique comprend l'aide pouvant être accordée la première année aux enfants en âge d'être scolarisés pour tout ce qui concerne les frais d'inscription, les cotisations, le matériel scolaire, les uniformes et autres fournitures nécessaires à leur installation immédiate et à leur scolarisation.

#### c. Formation technico-professionnelle

Des cours de formation technique et professionnelle seront financés afin de former ou de recycler les rapatriés qui le désirent et susceptibles d'améliorer ainsi leurs revenus. Ces cours seront dispensés par des instances spécialisées à rythme variable à la convenance des intéressés.

#### d. Prêts pour l'achat d'outils, d'équipement et autres

Cette rubrique comprend l'achat d'outils, de machines, d'équipement, de fournitures et d'autres articles permettant de créer et de développer de petits négoce ou des ateliers.

#### e. Prêts pour le développement de cultures agricoles

Cette rubrique comprendra l'octroi de prêts à court terme (durée d'une récolte) pour le développement de l'agriculture, couvrant l'achat de produits chimiques pour traiter les semailles, les frais de préparation des sols, le financement de la main-d'oeuvre utilisée pour les travaux agricoles, le coût du loyer annuel des terres, etc.

### 3.5 Stratégie de développement du projet

Pour mener ce projet à bien, il est indispensable d'obtenir le financement suffisant pour permettre de développer les programmes actuels et mettre en oeuvre les éléments non inclus dans les projets en cours.

Il faudra réunir des fonds en vue de la création et du renforcement de l'unité technique de l'ASAI afin de pouvoir mettre en oeuvre la totalité des nouveaux éléments proposés et d'en assurer le suivi approprié.



### 3.7 Organisation de la réalisation et de la coordination

L'organigramme montre la structure proposée pour la mise en oeuvre du projet. Le HCR agira en tant qu'intermédiaire et l'ASAI en tant qu'agent chargée d'exécution.

Pour mener à bien le projet dans son intégralité, il conviendra d'apporter quelques modifications à la structure actuelle de l'ASAI. Il sera nécessaire de recruter du personnel afin de renforcer certaines unités en place et de créer une division technique chargée de l'organisation des nouveaux projets. (Voir l'organigramme ci-joint)

### 3.8 Soutien et cadre institutionnel

Les fonds mobilisés auprès de l'agence donatrice seront canalisés par le HCR, agissant en qualité d'intermédiaire, qui les remettra à l'ASAI qui les gèrera et les investira.

L'ASAI tiendra le HCR informé de tous les fonds reçus et de toutes les dépenses réalisées afin qu'il puisse les enregistrer et contrôler.

### 3.9 Considérations particulières

Du fait que les bénéficiaires potentiels du projet sont dispersés dans tout le territoire, il faudra réaliser un travail considérable sur le terrain. Pour cette raison, le succès des programmes réalisés dépend en grande partie des activités de promotion et des services de conseil technique administratifs. Si possible, il faudra établir une coordination avec les autres unités de l'ASAI afin que les ressources soient exploitées au maximum. Par ailleurs, il convient d'indiquer qu'il est possible que l'accès à certaines zones et les activités entreprises soient entravés par les conflits politico-militaires qui frappent encore le pays.

### 3.10 Suivi et évaluation

La division technique de l'ASAI procédera à une évaluation périodique des activités en cours, dont elle présentera les résultats à la Direction afin qu'elle les transmette à son tour à l'agence donatrice. 3.11 Ressources nécessaires

Les besoins du projet sont présentés en détail, répartis par rubrique, dans le budget ci-joint :

## PROJET B : TABLEAU 1

BUDGET POUR L'APPUI A LA REINTEGRATION DES RAPATRIES INDIVIDUELS  
(en dollars EU)

RUBRIQUES PROPOSEES	MONTANT PROPOSE PAR FAMILLE	NBRE DE FAMILLES	MONTANT TOTAL PROPOSE	MONTANT ANNUEL	
				1o.	2o.
LOGEMENT Matériaux de construction, etc.	464	300	139,200	69,600	69,600
AIDE A L'EDUCATION Frais d'inscription, cotisation, fournitures.  Uniformes et autres.	104.4	600	62,640	31,320	31,320
FORMATION TECNICO-PROFESS. Cours de formation intensifs, outils et matériel pédagogique, etc.	<u>185.6</u>	<u>200</u>	<u>37,120</u>	<u>18,560</u>	<u>18,560</u>
ACHAT MATERIEL ET EQUIP.  Achat outils et autres	464	400	185,600	92,800	92,800
PRETS POUR ACTIVITES D'AGR./ELEV. 1,789.65  Achat de produits, coût de prép. des sols, financ. main d'oeuvre, locat. des terres, etc.		250	447,412	223,706	223,706
SOUTIEN OPERATIONNEL A L'AGENCE					
Salaires personnel			115,868	57,934	57,934
(voir la présentation détaillée)*			6,324	3,162	3,162
Moyens de transport			6,496	3,248	3,248
Combustibles et lubrifiants			20,000	20,000	--
Achat Pick-up			5,382	2,691	2,691
Entretien et réparation			3,132	1,566	1,566
Assurance			6,000	3,000	3,000
Mobilier et matériel de bureau					
TOTAL			1,035,174	527,587	507,587

\* SE REPORTER AU TABLEAU 2

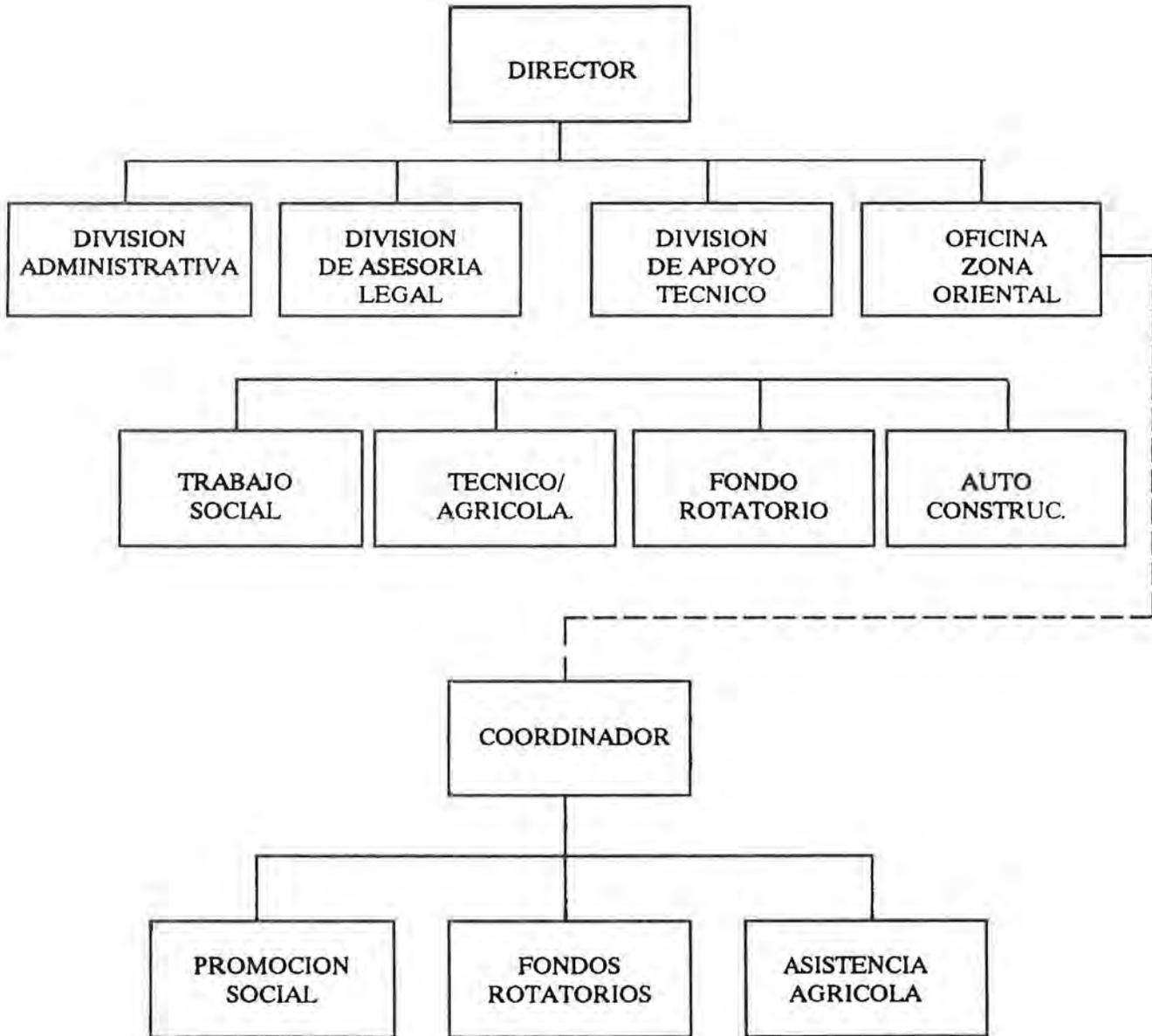
PROJET B : TABLEAU 2

27

BUDGET ANNUEL ET BESOINS EN PERSONNEL  
(en dollars EU)

DESCRIPT.	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE ANNUEL	CONGES	INDEMNITES PAYES	ISSS PAR	ETRENNES	TOTAL AN
Coordonnateur d'équipe		9,600	120	360	240	800	11,120
Travailleur social (3)		19,440	243	1,080	486	1,620	22,869
Administrateur du fonds de roulement		7,200	90	360	180	600	8,430
Technicien agricole		7,200	90	360	180	600	8,430
Auxiliaire	500	6,000	75	360	150	500	7,085
VALEUR TOTALE						57,934	

ASOCIACION SALVADOREÑA DE  
APOYO INTEGRAL (ASAI)



### C. PROFIL DU PROJET:

#### INTEGRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES RAPATRIES AYANT FAIT L'OBJET D'OPERATIONS MASSIVES AU PROCESSUS PRODUCTIF

##### GENERALITES

Pays:	El Salvador
Localisation:	Départements de Chalatenango, Cabañas, Cuscatlán, Usulután et Morazán.
Secteur:	Social et productif
Durée du projet:	Trois ans
Bénéficiaires directs:	22,581 personnes
Institution chargée de l'exécution:	Différentes ONG, selon la zone d'installation
Coût du projet:	10 020 385 dollars EU
Montant sollicité:	7,709,240 dollars EU
Contribution locale:	2,311,145 dollars EU

### 1. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION DU PROJET

#### 1.1 Situation du groupe bénéficiaire en février 1990

##### a) Nombre et localisation

Nom de la zone d'installation	Département	Rapatrés
Santa Marta et Valle Nuevo	Cabañas	3,466
Las Vueltas	Chalatenango	2,397
Teosinte et Tremedal	Chalatenango	521
Guarjila et Guancora	Chalatenango	4,670
San Antonio Los Ranchos	Chalatenango	1,667
Copapayo	Cuscatlán <sup>1</sup>	360
Meanguera	Morazán	7,500
Gualcho	Usulután	1,000
<b>TOTAL</b>		<b>22,581</b>

## b) Conditions de vie actuelles

Les différentes zones d'installation de rapatriés offrent des conditions de vie similaires. En ce qui concerne la population, elle se compose principalement de femmes et d'enfants (73,2%), et de 26,8% d'hommes seulement.

A ce jour, les rapatriés qui ont pris part aux retours en masse rencontrent des difficultés dans différents domaines, notamment en matière de logement, d'alimentation, d'emploi, de santé et de communication. Ils se sont installés dans des habitations détruites ou sur des terres laissées à l'abandon, c'est pourquoi l'assistance a été proposée sous forme de matériaux de construction, de facteurs de production, de vivres et autres fournitures nécessaires pour aménager les sites choisis. Dans certaines zones, des édifices publics sont reconstruits pour être utilisés comme structures d'appui.

Il est important de souligner que le milieu environnant laisse à désirer du fait qu'il n'y a pas d'égouts pour l'évacuation des eaux usées, ni de latrines.

Ces rapatriés sont pour la plupart des paysans voués au travail de la terre, mais ils n'ont pas pu se consacrer entièrement à cette activité car ils devaient reconstruire leurs logements, tâche qui a accaparé une grande partie de leur temps.

Actuellement, ils vivent dans des endroits où les voies de communication sont inexistantes par suite du conflit.

## c) Situation juridique du groupe

La situation juridique des personnes concernées est difficile, car elles sont pour la plupart sans papiers, ce qui les empêche de circuler librement dans le pays. Le HCR a fourni des efforts pour les munir des papiers nécessaires, à travers l'Association salvadorienne d'aide intégrée (ASAI) et en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, mais en raison de facteurs indépendants de la volonté des organismes mentionnés, le nombre de personnes en possession de papiers d'identité en règle reste encore minime.

### 1.2 Besoins à satisfaire et problèmes à résoudre

Les principaux besoins et/ou problèmes auxquels il faudra faire face sont : l'absence de papiers d'identité, l'inexistence des services de base élémentaires et l'absence d'activités productives.

### 1.3 Projets préalables ou antérieurs

Jusqu'à présent, les zones d'installation de rapatriés ayant fait l'objet de rapatriements collectifs ont été prises en charge par différentes institutions et ONG ayant contribué au développement de plusieurs projets d'assistance. Parmi celles-ci, il convient de mentionner l'Eglise catholique, qui a fourni une aide alimentaire, l'Eglise luthérienne, qui a fourni des matériaux de construction et /ou de reconstruction pour les logements et les latrines, l'Eglise épiscopale et d'autres associations participantes qui ont offert leur assistance pour la réalisation de diverses activités en matière d'agriculture et d'élevage. Le HCR est en train de mener à bien, à travers l'ASAI, un projet destiné à doter les personnes concernées de papiers d'identité.

### 1.4 Modalités de coordination

Le Gouvernement salvadorien établira des accords spéciaux avec le HCR, les institutions non gouvernementales, les églises et les autres organisations internationales afin de réaliser une action coordonnée.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet comprendra la mise en oeuvre d'activités dans trois domaines spécifiques : construction d'infrastructures, développement de projets sociaux et exécution de projets productifs destinés à permettre l'autosuffisance des rapatriés et leur intégration aux activités économiques et sociales du pays. Pour atteindre ces objectifs, les actions spécifiques présentées ci-dessous sont envisagées dans chaque secteur (voir la liste des projets proposés, à titre d'exemple)

**Infrastructure :** Construction, agrandissement et réaménagement de logements, latrines, aqueducs, systèmes d'évacuation des eaux usées, centres communautaires, écoles, dispensaires, voies de communication, garderies, et réparation de routes.

- **Projets sociaux :** Mise en oeuvre de projets d'aide communautaire et d'assainissement, et création d'ateliers de formation professionnelle.

- **Projets productifs :** Mécanisation des cultures, production de céréales, exploitation de forêts artificielles, développement des cultures locales, élevage et exploitation du bétail, ateliers de production et autres.

Le projet financera les matières premières, l'équipement et l'assistance technique nécessaires mais il est important de noter que la force de travail et quelques matériaux seront directement fournis par la communauté, en contrepartie des bénéfices apportés.

Les rubriques sectorielles proposées sont les suivantes :

- **Construction et réhabilitation de logements**

Fourniture de 600 dollars EU de matériaux de construction aux familles bénéficiaires afin qu'elles construisent ou reconstruisent leurs logements, et de 400 dollars EU pour l'agrandissement ou la réparation de logements existants.

- **Infrastructure publique**

**Construction de ponts pour piétons et véhicules afin de faciliter l'accès aux zones d'installation**

- **Infrastructure sociale**

**Construction d'infrastructures pour recevoir les services de base locaux : écoles, dispensaires, garderies, latrines, etc.**

- **Formation**

**Création d'ateliers d'enseignement professionnel concernant les métiers offrant un intérêt pour la communauté.**

- **Ateliers productifs**

**Fourniture des matières premières et des biens intermédiaires nécessaires à la création d'ateliers productifs dans les domaines de la menuiserie, la couture, la boulangerie, la maçonnerie, etc., dont les produits iront à la consommation et au profit de la communauté et de ses proches.**

- **Fonds de roulement et de crédit**

Si les communautés concernées disposaient d'une organisation bien définie, à savoir une entité chargée de gérer le fonds de roulement, le financement obtenu deviendrait le point de départ d'un processus qui permettrait, grâce à la récupération des crédits accordés, de continuer à développer le projet en cours ou de réaliser d'autres projets productifs sur le plan économique et social.

- Achat d'outils et de facteurs de production destinés aux activités d'agriculture et d'élevage

Fourniture d'outils agricoles, de biens et de facteurs de production destinés aux activités d'agriculture et d'élevage, notamment la culture et l'exploitation des terres, ainsi qu'aux activités de pêche.

## 2.1 Objectif général

L'objectif poursuivi à travers les actions intégrées proposées dans le présent projet est d'améliorer les conditions de vie de personnes rapatriées et de favoriser leur autosuffisance, ainsi que leur intégration économique et sociale dans le processus productif du pays.

## 2.2 Stratégie de développement du projet

Pour que le projet soit mené à bien, le Gouvernement fera en sorte de permettre la libre circulation des biens, des services et des personnes jusqu'aux zones d'installation. De même, le Gouvernement passera des accords avec les ONG et les différentes églises afin que toutes les activités puissent être menées à bien en étroite collaboration.

La réalisation des projets permettra aux rapatriés de passer de l'assistance à l'autosuffisance et de se réintégrer dans le processus de développement du pays.

## 2.3 Mécanismes de suivi

Les résultats du projet seront mesurés en fonction des critères suivants : nombre de logements construits, latrines qui fonctionnent, centres communautaires aménagés, quantité de canalisations installées, salles construites, projets communautaires réalisés, nombre de personnes ayant reçu une formation, terres cultivées, têtes de bétail acquises et/ou élevées, ateliers de production établis et quantité d'unités de production opérationnelles.

## 2.4 Description des bénéficiaires

Le nombre de bénéficiaires du projet s'élève à 22 581 personnes, provenant en totalité du Honduras. Les personnes se trouvant à proximité de la zone d'influence du projet pourront également être considérées comme bénéficiaires.

## 2.5 Description des besoins d'assistance

Les besoins d'assistance comprendront principalement le financement et les conseils techniques nécessaires pour mettre en œuvre les projets. Ils couvrent notamment l'achat de matières premières, les outils, le matériel et l'équipement, les matériaux de construction, les services de formation, les frais de transport, le crédit, les versements directs aux institutions chargées de l'exécution, etc.



## 3. BUDGETS

Résumé des coûts totaux des projets et du financement sollicité en faveur des zones d'installation de rapatriés ayant fait l'objet de retour en masse.

NOM DE LA ZONE D'INSTALLATION	MONTANT SOLLICITE	CONTRIBUTION LOCALE	COSTO TOTAL
MONTANTS TOTAUX EN DOLLARS EU			
Santa Marta y Valle Nuevo	1,599,107	425,660	2,024,767
Las Vueltas	1,129,420	326,674	1,456,094
Teosinte y Tremedal	479,779	163,683	643,462
Guarjila y Guancora	165,844	14,616	180,460
San Antonio Los Ranchos	232,000	92,800	324,800
Copapayo	1,266,110	362,510	1,628,620
Meanguera	1,570,870	562,692	2,133,562
Gualcho	1,266,110	362,510	1,628,620
TOTAUX	7,709,240	2,311,145	10,020,385

Tous les projets présentés en détail pour chaque zone d'installation ont été élaborés à un niveau de faisabilité. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer aux documents intitulés "Proposition de projets pour la réadaptation des rapatriés au processus productif", tomes I et II, établis par la CIREFCA en mai 1989.

PROYECTO C - CUADRO I**RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)**

ASENTAMIENTO: Santa Marta y Valle Nuevo  
 JURISDICCION: Villa Victoria  
 DEPARTAMENTO: Cabañas

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Instal. de panadería	Produc.	3,466	32,218	26,934	5,284	6 meses
Taller de costura	Produc.	3,466	470,100	345,433	24,667	3 años
Taller de zapatería	Produc.	3,466	180,278	140,977	39,301	3 años
Tall carpintería	Produc.	3,466	223,140	183,209	39,931	3 años
Tall hojalatería	Produc.	3,466	157,261	123,892	33,369	3 años
Repob. fores. prod. leña	Produc.	3,466	116,000	78,880	37,120	Indef
Cultivo de magüey	Produc.	3,466	175,160	158,920	16,240	Indef
Est. exp. hato ganadero doble propósito	Social	3,466	186,760	131,080	55,680	Indef
Granja avícola comunal	Social	3,466	139,200	111,360	27,840	Indef.
Const. viviendas nuevas	Social	184 fam.	130,848	110,403	20,445	1 año
Mejoram. viviendas	Social	338 fam.	149,871	135,001	14,870	1 año
Construcción y eq. de guarderías	Social	725	52,106	44,311	7,795	9 meses
Canaliz. aguas servidas.	Social	3,466	11,825	8,707	3,118	6 meses
<b>TOTAL</b>			<b>2,024,767</b>	<b>1,599,107</b>	<b>425,660</b>	

PROYECTO C - CUADRO 2**RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)**

ASENTAMIENTO: Las Vueltas  
 JURISDICCION: Chalatenango  
 DEPARTAMENTO: Chalatenango

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Instal. de panadería	Produc.	2,397	22,417	17,134	5,283	6 meses
Taller de costura	Produc.	2,397	238,095	167,316	70,779	3 años
Taller de zapatería	Produc.	2,397	132,397	105,811	26,586	3 años
Tall. de carpintería.	Produc.	2,397	151,618	112,207	39,411	3 años
Taller de hojalat.	Produc.	2,397	87,741	60,920	26,821	3 año
Repob. fores. produc. leña	Produc.	2,397	116,000	78,880	37,120	Indef.
Cultiv. Maguey	Produc.	2,397	175,160	158,920	16,240	Indef.
Estab. Explot. hato ganadero de doble propósito	Social	2,397	186,760	131,080	55,680	Indef.
Granja avícola comunal	Produc.	2,397	139,200	111,360	27,840	3 años
Const. viviendas nuevas	Social	60	41,760	35,235	6,525	1 año
Mejoram. Viviendas	Social	250	107,271	99,180	8,091	1 año
Habilit. guardería	Social	480	26,889	25,719	1,170	6 meses
Equip. dispen- sario de salud	Social	2,397	5,386	5,386	--	--
Reparac. 2 puentes de hamaca	Social	2,397	25,400	20,272	5,128	--
<b>TOTAL</b>			<b>1,456,094</b>	<b>1,129,420</b>	<b>326,674</b>	

PROYECTO C - CUADRO 3.**RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)**

ASENTAMIENTO: Teosinte y Tremedal  
 JURISDICCION: San Francisco Morazán  
 DEPARTAMENTO: Chalatenango

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Taller de costura	Produc.	521	294,142	193,772	100,370	3 años
Repob. for. para producción de leña	Produc.	521	116,000	78,880	37,120	Indef.
Apiario	Produc.	521	6,960	6,264	696	Indef.
Fibras Burdas	Produc.	521	175,160	158,920	16,240	Indef.
Construcción y equipamiento de clínica	Social	521	29,860	25,475	4,385	9 meses
Reparación de puentes de hamaca	Social	521	21,340	16,468	4,872	6 meses
	<b>TOTAL</b>		<b>643,462</b>	<b>479,779</b>	<b>163,683</b>	

PROYECTO C - CUADRO 4**RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)**

ASENTAMIENTO: Guarjila y Guancora  
 JURISDICCION: Chalatenango  
 DEPARTAMENTO: Chalatenango

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Equipamiento de escuela existente y construcción de 6 nuevas aulas	Social	750 niños	128,354	121,533	6,821	7 meses
Construcción y equipamiento de guardería	Social	375 niños	52,106	44,311	7,795	9 meses
<b>TOTAL</b>			<b>180,460</b>	<b>165,844</b>	<b>14,616</b>	

PROYECTO C - CUADRO 5.RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)

ASENTAMIENTO: San Antonio Los Ranchos  
 JURISDICCION: San Antonio Los Ranchos  
 DEPARTAMENTO: Chalatenango

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Replacación forestal para producción de leña combinado con producción de cereales	Produc.	1,667	116,000	78,880	37,120	Indef.
Establecimiento y explotación de hato ganadero de doble propósito	Social	1,667	208,800	153,120	55,680	Indef.
<b>TOTAL</b>			324,800	232,000	92,800	

PROYECTO C - CUADRO 6RESUMEN DE PROYECTOS  
(MONTOS EN US \$)

ASENTAMIENTO: Copapayo  
 JURISDICCION: Suchitoto  
 DEPARTAMENTO: Cuscatlán

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Instalación de panadería	Produc.	1,360	22,418	17,134	5,284	6 meses
Taller de costura	Produc.	1,360	379,808	273,529	106,279	3 años
Taller de zapatería	Produc.	1,360	132,397	105,811	26,586	3 años
Taller de carpintería.	Produc.	1,360	152,288	117,150	35,138	3 años
Taller de hojalatería.	Produc.	1,360	91,763	64,941	26,822	3 años
Repob. forest. producción de leña	Produc.	1,360	116,000	78,880	37,120	Indef.
Granja avícola comunal	Produc.	1,360	139,200	111,360	27,840	Indef.
Mecanización agrícola	Produc.	1,360	121,800	104,400	17,400	1 año
Establecimiento de hato gan. doble prop.	Social.	1,360	186,760	131,080	55,680	Indef.
Ampliación y mejoramiento de clínica	Social.	1,360	11,223	7,325	3,898	6 meses
Mejoramiento de escuela	Social.	1,360	132,768	125,947	6,821	7 meses
Equipamiento de clínica dental	Social	1,360	42,790	42,790	--	6 meses
Construcción casa comunal	Social	1,360	47,299	41,452	5,847	6 meses
Construcción y equipa- miento guardería	Social	280	52,106	44,311	7,795	9 meses
<b>TOTAL</b>			<b>1,628,620</b>	<b>1,266,110</b>	<b>362,510</b>	

PROYECTO C - CUADRO 7RESUMEN DE PROYECTO  
( MONTOS EN US \$ )

ASENTAMIENTO: Meanguera  
 JURISDICCION: Meanguera  
 DEPARTAMENTO: Morazán

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Taller de costura	Produc.	7,500	476,190	334,632	141,558	3 años
Replac. fores.	Produc.	7,500	232,000	157,760	74,240	Indef.
Const. de vivienda	Social.	7,500	381,600	305,280	76,320	Indef.
Habilit. guarderfa	Social.	7,500	52,106	44,311	7,795	Indef.
Fibras burdas	Produc.	7,500	350,320	231,211	119,109	Indef.
Construc. escuela	Social.	7,500	132,768	125,947	6,821	Indef.
Construc. clínica	Social.	7,500	29,860	25,475	4,385	Indef.
Taller carpinterfa	Produc.	7,500	303,236	224,414	78,822	Indef.
Taller hojalat.	Produc.	7,500	175,482	121,840	53,642	Indef.
<b>TOTAL</b>			<b>2,133,562</b>	<b>1,570,870</b>	<b>562,692</b>	

PROYECTO C - CUADRO 8.**RESUMEN DE PROYECTOS  
( MONTO EN US\$ )**

ASENTAMIENTO: Gualcho  
 JURISDICCION: Nueva Granada  
 DEPARTAMENTO: Usulután

TITULO	SECTOR	POBLAC BENEF.	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	DURACION PROYEC.
Inst.panaderia	Produc.	1,000	22,418	17,134	5,284	6 meses
Taller de costura.	Produc.	1,000	379,808	273,529	106,279	3 años
Taller zapatería.	Produc.	1,000	132,397	105,811	26,586	3 años
Taller de carpintería.	Produc.	1,000	152,288	117,150	35,138	3 años
Taller hojalatería.	Produc.	1,000	91,763	64,941	26,822	3 años
Re poblac. forestal	Produc.	1,000	116,000	78,880	37,120	Indef.
Granja avic. comunal.	Produc.	1,000	139,200	111,360	27,840	Indef.
Mecanizac. agrícola.	Produc	1,000	121,800	104,400	17,400	1 año
Explotación Hato Ganadero.	Produc.	1,000	186,760	131,080	55,680	Indef
Construcción y equipamiento de clínica.	Social.	1,000	11,223	7,325	3,898	6 meses
Construcción, equipamiento de escuela.	Social	200	132,768	125,947	6,821	7 meses
Construcción y equipam. de clínica dental.	Social	1,000	42,790	42,790	--	6 meses
Const. casa comun.	Social	1,000	47,299	41,452	5,847	6 meses
Const. y equipam. de guardería.	Social	210	52,106	44,311	7,795	9 meses
<b>TOTAL</b>			<b>1,628,620</b>	<b>1,266,110</b>	<b>362,510</b>	

COSTO DE LOS PROYECTOS POR AÑO DE EJECUCION  
COSTOS EN US\$

ASENTAMIENTO	SANTA MARTA Y VALLE NUEVO			LAS VUELTAS			TEOSINTE Y TREMEDAL			GUARJILA Y GUANCORA			SAN ANTONIO LOS RANCHOS			COPAPAYO			MEANGUERA			GUALCHO			TOTAL		
	AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS			AÑOS		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
CONSTRUCCION DE VIVIENDAS	130,848	—	—	41,760	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	381,600	—	—	—	—	—	554,106	—	—
AMPLIACION Y MEJORA DE VIVIENDAS	145,671	—	—	107,271	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	257,42	—	—
HABILITACION DE GUARDERIA	52,106	—	—	26,889	—	—	—	—	—	52,106	—	—	—	—	—	52,106	—	—	52,106	—	—	52,106	—	—	267,419	—	—
HABILITACION DE PUESTO DE SALUD	—	—	—	5,366	—	—	25,550	—	—	—	—	—	—	—	—	11,223	—	—	26,860	—	—	11,223	—	—	67,552	—	—
CANALIZACION DE AGUAS SERVIDAS	11,825	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,825	—	—
HABILITACION DE ESCUELA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	126,354	—	—	—	—	—	132,768	—	—	132,768	—	—	132,768	—	—	526,658	—	—
HABILITACION DE CLINICA DENTAL	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42,790	—	—	—	—	—	42,790	—	—	85,580	—	—
CONSTRUCCION DE CASA COMUNAL	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47,299	—	—	—	—	—	47,299	—	—	94,598	—	—
HABILITACION DE TALLERES	320,259	335,256	407,442	202,043	194,219	236,006	74,530	101,868	117,724	—	—	—	—	—	—	235,967	245,234	253,474	301,963	286,472	286,473	239,967	245,234	233,479	1,458,789	1,406,283	1,634,593
HABILITACION DE PUENTES PEATONALES	—	—	—	25,400	—	—	21,340	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46,740	—	—
CULTIVO DE FIBRAS BURDAS	76,560	49,880	48,720	76,560	49,880	48,720	76,560	49,880	48,720	—	—	—	—	—	—	—	—	—	154,141	98,069	98,090	—	—	—	383,821	247,729	244,230
REOBLACION FORESTAL PARA LEÑA	72,210	43,790	—	72,210	43,790	—	72,210	43,790	—	—	—	—	72,210	43,790	—	72,210	43,790	—	143,640	88,160	—	72,210	43,790	—	577,100	350,900	—
GANADERIA BOVINA DOBLE PROPOSITO	62,176	58,464	66,120	62,176	58,464	66,120	—	—	—	—	—	—	64,216	58,464	66,120	62,176	58,464	66,120	—	—	—	62,176	58,464	66,120	332,920	267,320	330,600
GRANJA AMCOLA COMUNAL	56,840	41,180	41,180	56,840	41,180	41,180	—	—	—	—	—	—	—	—	—	56,840	41,180	41,180	—	—	—	56,840	41,180	41,180	227,360	164,720	164,720
MECANIZACION AGRICOLA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	121,800	—	—	—	—	—	121,800	—	—	243,600	—	—
APIARIO	—	—	—	—	—	—	6,560	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,560	—	—
TOTAL	532,738	508,840	533,442	576,832	567,532	638,006	600,060	603,636	634,444	—	—	—	524,06	602,254	66,120	675,176	388,668	400,774	1,076,278	472,021	364,963	638,179	358,668	400,774	3,182,272	2,463,560	2,874,163

CUADRO RESUMEN DE PROYECTOS  
COSTOS EN U.S.\$

ASENTAMIENTOS	SANTA MARTA Y VALLE NUEVO			LAS VUELTAS			TEOSINTE Y TREMEDAL			GUARJILA Y GUANCORA			SAN ANTONIO LOS RANCHOS			COPAPAYO			MEANGUERA			GUALCHO			TOTAL			
	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	MONTO SOLIC.	APORTE LOCAL	COSTO TOTAL	
CONSTRUCCION DE VIVIENDAS	110,403	20,445	130,848	38,235	8,525	41,760	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	305,260	76,320	381,600	—	—	—	450,918	103,290	554,208		
AMPLIACION Y MEJORA DE VIVIENDAS	05,001	14,870	19,871	99,180	8,091	107,271	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	234,811	22,961	257,772	
HABILITACION DE GUARDERIAS	44,311	7,795	52,106	25,719	1,170	26,889	—	—	—	44,311	7,795	52,106	—	—	—	44,311	7,795	52,106	44,311	7,795	52,106	44,311	7,795	52,106	247,274	40,145	287,419	
HABILITACION DE PUESTO DE SALUD	—	—	—	5,386	—	5,386	25,475	4,385	29,860	—	—	—	—	—	—	7,325	3,898	11,223	25,475	4,385	29,860	7,325	3,898	11,223	70,906	16,566	87,472	
CANALIZACION DE AGUAS SERVIDAS	8,707	3,118	11,825	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8,707	3,118	11,825	
HABILITACION DE ESCUELA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	121,533	6,821	128,354	—	—	—	125,947	6,821	132,768	125,947	6,821	132,768	125,947	6,821	132,768	499,374	27,284	526,658	
HABILITACION DE CLINICA DENTAL	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42,790	—	42,790	—	—	—	42,790	—	42,790	42,790	—	85,580	—	85,580
CONSTRUCCION DE CASA COMUNAL	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41,452	5,847	47,299	—	—	—	41,452	5,847	47,299	41,452	5,847	47,299		
HABILITACION DE TALLERES	823,445	242,552	1,062,997	463,386	168,880	632,266	193,772	100,370	294,142	—	—	—	—	—	578,565	200,109	778,674	680,888	274,022	954,910	578,565	200,109	778,674	3,315,621	1,186,042	4,501,663		
HABILITACION DE PUENTES PEATONALES	—	—	—	20,272	5,128	25,400	16,468	4,872	21,340	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36,740	10,000	46,740
CULTIVO DE FIBRAS BURDAS	158,920	16,240	175,160	158,920	16,240	175,160	158,920	16,240	175,160	—	—	—	—	—	—	—	—	231,211	119,108	350,320	—	—	—	707,971	167,828	875,800		
REPOBLACION FORESTAL PARA LENA	78,880	37,120	116,000	78,880	37,120	116,000	78,880	37,120	116,000	—	—	—	78,880	37,120	116,000	78,880	37,120	116,000	157,760	74,240	232,000	78,880	37,120	116,000	6,310,400	296,960	9,280,000	
GANADERIA BOVINA DOBLE PROPOSITO	131,060	55,680	186,740	131,060	55,680	186,740	—	—	—	—	—	—	153,120	55,680	208,800	131,060	55,680	186,740	—	—	—	131,060	55,680	186,740	677,440	278,400	955,840	
GRANJA AVICOLA COMUNAL	111,360	27,840	139,200	111,360	27,840	139,200	—	—	—	—	—	—	—	—	111,360	27,840	139,200	—	—	—	111,360	27,840	139,200	445,440	111,360	556,800		
MECANIZACION AGRICOLA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	104,400	17,400	121,800	—	—	—	104,400	17,400	121,800	208,800	34,800	243,600		
APIARIO	—	—	—	—	—	—	6,264	696	6,960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6,264	696	6,960
TOTAL	1,516,071	422,660	1,938,731	1,129,420	325,674	1,455,094	479,772	163,883	643,655	165,844	14,666	180,510	232,000	92,800	324,800	266,110	362,510	1,628,620	570,970	2,200,000	562,850	253,560	816,410	362,510	1,628,620	7,709,240	2,211,143	9,920,383

## D. CARACTERISTIQUES DU PROJET

### ASSISTANCE A LA POPULATION DERACINEE (POPULATION DEPLACEE ET DEMUNIE)

#### GENERALITES

PAYS:	EL SALVADOR
LOCALISATION:	ZONE CENTRALE, PARACENTRALE ET ORIENTALE
SECTEUR:	DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
DUREE:	TROIS ANS
BENEFICIAIRES:	15,371 FAMILLES DEPLACEES 15,583 FAMILLES DEMUNIES
AGENT D'EXECUTION:	CONADES ET DIDECO
COUT TOTAL DU PROJET:	6,112,787 DOLLARS EU

## 1 RESUME

### 1.1 DESCRIPTION DU PROJET

Favoriser le développement économique et social des personnes déplacées et démunies grâce à la mise en oeuvre de projets intégrés.

### 1.2 PROBLEMES A RESOUDRE

L'intégration ou la réintégration des communautés déplacées et démunies au processus économique et social du pays, moyennant l'amélioration des conditions de vie au niveau familial et communautaire.

### 1.3 BENEFICIAIRES ET JUSTIFICATION DU PROJET

Les bénéficiaires de ce projet comptent 15 371 familles déplacées et 13 583 familles démunies, considérées actuellement comme des personnes déracinées, résidant dans des communautés urbaines et rurales de différentes municipalités des sept départements du pays sélectionnées comme étant prioritaires. Le projet se justifie en raison des conditions d'extrême pauvreté dans lesquelles vivent les personnes concernées.

### 1.4 RESULTATS ESPERES ET DUREE DU PROJET

Le projet vise à améliorer les conditions de vie et la situation économique de la population concernée en réalisant des programmes de développement intégré. Le durée escomptée du projet est de trois ans.

## 1.5 ORGANISATION ET EXECUTION DU PROJET

Les institutions chargées de réaliser le projet seront la CONADES et la DIDECO. Le Ministère de l'Intérieur maintiendra, à travers le Vice-Ministère chargé du développement social et conjointement avec le PNUD, une étroite coopération avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales, tant au niveau national et régional que local, afin d'éviter toute sorte de double emploi.

## 1.6 FINANCEMENT ET RESSOURCES NECESSAIRES

RUBRIQUES (dollars EU)	TOTAL
1. Construction et aménagement de logements	1,561,000
2. Infrastructure publique	1,082,105
3. Education et alphabétisation	520,789
4. Santé et assainissement	677,198
5. Fonds de roulement pour les projets productifs	434,487
6. Promotion et organisation	781,500
7. Autres projets	500,000
8. Dépenses d'exécution	555,708
<b>TOTAL :</b>	<b>6,112,787</b>

## 1.7 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE

Ces activités seront organisées d'après les mécanismes et procédures établis spécialement dans le cadre de ce projet, aussi bien par l'institution chargée de l'exécution que par l'organisme donateur, en particulier en ce qui concerne le suivi, le contrôle et l'évaluation nécessaires pour réaliser les objectifs du programme.

## 2. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION

### 2.1 DEFINITION DU PROBLEME

La Commission nationale d'aide à la population déplacée (CONADES) a réalisé plusieurs enquêtes sur le terrain afin de déterminer l'emplacement des communautés de personnes déplacées. Fin 1989, la

Il convient d'indiquer qu'en raison de sa mobilité, la taille de cette population est variable. Cette population comprend 50% d'enfants de 0 à 14 ans et 17% de jeunes de 15 à 21 ans. La plupart des personnes concernées sont d'origine rurale, habituées à vivre d'agriculture et d'élevage, ce qui pose des problèmes lorsqu'elles s'installent dans des zones urbaines et semi-urbaines. En effet, leur taux d'analphabétisme élevé et leur manque d'expérience du milieu urbain compromettent leurs possibilités d'emploi. En outre, cette population représente une concurrence pour les ressortissants nationaux et fait augmenter les taux de chômage et de sous-emploi.

Etant donné leur situation économique, les personnes déplacées ont établi leurs logements dans des zones très urbanisées et pauvres, situées généralement au bord d'une rivière ou d'un ravin. Ces endroits ne disposent ni d'infrastructure de base, ni de systèmes d'approvisionnement en eau ou d'évacuation des eaux usées, ou bien ce sont des installations précaires.

La plupart des logements sont construits avec des matériaux peu adaptés : carton, plastique, planche, paille,

feuilles de palmier, boue séchée et bois. Plus de la moitié des toits sont faits de tôles métalliques (inadaptées au climat du pays), le reste étant composé de matériaux de récupération. 80% de ces habitations ont des planchers en terre. La précarité de l'habitat se répercute sur l'état de santé de la population : le taux de mortalité est de 21 pour 1000, soit de trois fois supérieur à la moyenne nationale, et les maladies diarrhéiques font des ravages parmi les enfants de moins de cinq ans, provoquant 80% des décès.

De plus, cette population a fait augmenter la demande de services de santé existante et 40% n'ont accès à aucun service permanent.

L'eau est un facteur déterminant car la majorité de la population consomme de l'eau polluée (puits, sources, rivières), ce qui augmente les risques de contracter des maladies entériques.

Les chiffres mentionnés montrent que la pauvreté qui existe au El Salvador est la conséquence de plusieurs facteurs déterminants et que la situation des personnes déplacées n'est qu'une facette d'un problème beaucoup plus vaste.

Le principal problème est que 65% de la population salvadorienne vivent dans la pauvreté, ce qui signifie en termes absolus que 1 480 778 personnes se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté (720 778 dans le secteur rural et 759 529 dans le secteur urbain) et que 1 481 219 connaissent une pauvreté relative (744 029 dans le secteur rural et 737 190 dans le secteur urbain), portant le total des personnes vivant dans une situation quelconque de pauvreté à 2 961 526.

Par conséquent, il est nécessaire que les actions entreprises pour améliorer la situation des personnes déplacées soient conjuguées à d'autres mesures en faveur de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté extrême (qui ne sont ni des réfugiés, des personnes déplacées, ou des rapatriés) afin qu'elles parviennent également à se développer et de ne pas créer de groupes privilégiés dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce contexte, ce projet prévoit de réaliser des actions en faveur de communautés défavorisées à faible concentration de personnes déplacées.

## 2.2 DESCRIPTION DES BENEFICIAIRES

Ce projet bénéficiera directement à 15 371 familles déplacées résidant dans les 336 communautés localisées dans différentes municipalités des départements de San Miguel, Morazán, Usulután, San Vicente, La Paz, San Salvador et La Libertad. L'Annexe 1 présente les différentes communautés où la CONADES a mené des enquêtes et pour lesquelles elle a élaboré des projets.

Les projets menés à bien dans les diverses communautés défavorisées profiteront également à 13 583 familles vivant au même endroit.

## 2.3 POLITIQUES ET STRATEGIES NATIONALES

La stratégie sur laquelle repose le projet consiste à éviter l'assistancialisme en cherchant à faire participer la population des communautés concernées au développement des projets à travers des activités de promotion et d'organisation communautaires. Les actions entreprises dans chaque communauté dans le cadre de ce projet sont basées sur l'interaction entre les responsables de la CONADES et les habitants.

Sur la base du principe d'interaction, des projets spécifiques seront élaborés pour chacune des 336 communautés déterminées comme étant prioritaires.

Dans une première phase, des enquêtes seront réalisées sur le terrain afin de déterminer les projets et les

actions qui seront entrepris dans les communautés restantes, en fonction des domaines d'action déjà définis et des besoins exprimés par la population. La CONADES élaborera les projets spécifiques en consultation avec les différentes communautés et déterminera les projets destinés aux personnes démunies autres que déplacées en coordination avec la Direction du développement des communautés (DIDECO) du Ministère de l'Intérieur.

L'Annexe 2 propose un résumé des activités considérées comme prioritaires par les communautés défavorisées interrogées. Ce projet étudiera les besoins d'autres communautés défavorisées et tentera d'y remédier. A cet égard, le budget établi pour les communautés concernées prévoit la fourniture d'une assistance en fonction des besoins déterminés. Ainsi, la DIDECO peut être informée de l'ensemble des besoins dans les domaines d'actions définis grâce aux enquêtes sur les terrain. Chaque projet sera réalisé en fonction du niveau d'organisation de chaque communauté. Cela signifie que les projets productifs, par exemple, ne commenceront qu'une fois la certitude obtenue que la communauté est capable d'utiliser un fonds de roulement, que ce soit sous forme de groupes solidaires, Association pour le développement de la communauté (ADESCO) ou Association coopérative.

Ainsi, la CONADES et la DIDECO entretiendront une étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales agissant dans les mêmes communautés afin que leurs efforts ne se chevauchent pas. La CONADES pourra décider de réaffecter des fonds attribués à certaines activités si des ONG ou d'autres institutions nationales et internationales opèrent déjà dans ce secteur.

A cet égard, le présent projet n'entreprendra aucune action en faveur des communautés qui vont bénéficier du programme de développement en faveur des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées (PRODERE) réalisé sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et financé par le Gouvernement italien. Il faudra établir une coordination entre la CONADES et la direction locale du PRODERE afin de profiter de ses expériences pratiques et de pouvoir procéder à un échange de procédés et de données.

Ainsi, le projet sera réalisé en coordination avec la DIDECO, en faveur des personnes démunies, mais pas forcément déplacées, se trouvant dans une situation d'extrême pauvreté. Ce projet cherche à ne pas privilégier les personnes déplacées et à offrir les mêmes possibilités de développement aux groupes défavorisés qui, comme elles, connaissent des conditions difficiles en matière de santé, d'éducation, de logement et d'emploi.

## 2.4 LIMITATIONS DU PROJET

Le développement du projet est limité par différents facteurs :

- a) La situation de conflit ne permet pas une mobilisation totale dans l'ensemble du pays.
- b) Le manque de motivations encourageant la population à participer aux projets de ce type.
- c) La difficulté que présente l'intégration des personnes déplacées dans les communautés où elles s'installent.
- d) La situation d'instabilité dans laquelle se trouve une personne déplacée qui garde l'espoir de regagner son foyer.
- e) L'absence de résultats suffisants pour prouver la viabilité de ce type de projets.

## 2.5 CONJONCTURE FAVORABLE DU PROJET

Ce projet présente l'avantage d'avoir été élaboré d'après une expérience réalisée au niveau national, qui a démontré qu'avec le suivi approprié, il est possible d'obtenir des résultats positifs, viables dans les communautés concernées par le projet.

## 2.6 JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait qu'il cherche à résoudre un problème de dimension nationale, ce qui nécessite la participation active de l'ensemble de ses bénéficiaires, ainsi qu'un financement suffisant pour permettre sa réalisation.

## 3. LE PROJET

### 3.1 OBJECTIFS DU PROJET

Parvenir à développer des activités d'autosuffisance, au niveau familial et communautaire, parmi la population se trouvant dans une situation de pauvreté extrême.

### 3.2 OBJECTIFS PARTICULIERS

Le projet vise à améliorer les conditions de vie de 414 communautés démunies, tant sur le plan familial que communautaire, en matière de logement, d'environnement, de santé, d'éducation, d'emploi et de revenus.

### 3.3 PROJETS PREALABLES

Le projet préalable consiste à étudier les données du projet-pilote orienté vers l'aide intégrée aux personnes déracinées au El Salvador, qui a inspiré les grandes lignes d'action du présent projet.

### 3.4 ELEMENTS DU PROJET

Le projet couvrira la fourniture de matériel et d'équipement ainsi que l'assistance technique. La main d'oeuvre sera fournie par les habitants des communautés bénéficiaires, préalablement formés en matière d'organisation communautaire et dans leur domaine d'activité. Les secteurs d'activité compris dans ce projet sont les suivants:

#### a) Construction et aménagement de logements

Ce projet prétend satisfaire la demande en matière de reconstruction de logements dans les 414 communautés de personnes déplacées et les zones défavorisées.

Avant d'entreprendre ces activités d'aménagement, l'institution chargée de l'exécution prendra toutes les dispositions nécessaires concernant la propriété des terres où s'installe la population (propriété privée, prêt à usage de la municipalité, zones de réinstallation, etc.).

#### b) Infrastructure publique, chemins vicinaux, tracé de routes et construction de ponts.

Le projet comprendra la fourniture de matériaux de construction et d'une assistance technique pour l'ouverture, l'élargissement et la restauration de chemins vicinaux et de routes, ainsi que pour la construction et la réparation de ponts pour piétons et véhicules.

### c) Education et alphabétisation

Dans ce domaine, le projet prévoit la construction d'écoles, la fourniture de matériel pédagogique, la conception et la réalisation de campagnes d'alphabétisation permettant non seulement d'apprendre à lire et à écrire, mais aussi de former les personnes concernées pour les aider dans leur domaine d'activité, dans leur vie familiale et dans leur intimité. d) Santé et assainissement

Le projet couvre la construction et l'aménagement de centres de soins de santé primaires, la fourniture de médicaments, des cours en matière de soins maternels et infantiles, la formation d'accoucheuses traditionnelles, des cours sur les premiers secours, ainsi que des cours familiaux et communautaires sur la prévention des maladies, en particulier diarrhéiques.

De même, il comprend des activités de conseil et des démonstrations en matière de traitement et d'exploitation des déchets, ainsi que des cours et une assistance en matière de reboisement des terres communautaires.

### e) Fonds de roulement des projets productifs

Les ressources disponibles au titre du projet serviront à doter chaque communauté d'un fonds destiné à être investi dans des activités productives dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et des services.

Ces fonds seront gérés dans un premier temps par la CONADES et la DIDECO, puis dans un deuxième temps par des membres de la communauté, en fonction des progrès réalisés en matière d'organisation communautaire. Les fonds de roulement feront l'objet d'un règlement élaboré conjointement par la CONADES et la DIDECO d'après les résultats obtenus sur le terrain.

### f) Promotion et organisation communautaire

Ce secteur d'activité comprend : des cours d'organisation communautaire, la formation de groupes solidaires, la création de coopératives, la formation de petits entrepreneurs individuels et la création de petites entreprises familiales.

## 3.5 Stratégie de développement du projet

Par l'intermédiaire de la CONADES, le Ministère de l'Intérieur établira des accords spéciaux avec les organisations non gouvernementales, les églises, les organismes internationaux et le HCR, afin de travailler de manière coordonnée dans les communautés sélectionnées. Celles-ci comprennent dans un premier temps, les communautés présentées dans le tableau 2 et dans un deuxième temps, les communautés où seront identifiés des besoins spécifiques.

### 3.6 Coordination et organisation des activités du projet

La CONADES et la DIDECO disposeront, pour mener à bien leur action, d'une équipe chargée de coordonner les activités à mettre en oeuvre.

Le Ministère de l'Intérieur nommera un Directeur de Projet dans chacune des institutions chargées de l'exécution (CONADES/DIDECO); ceux-ci formeront un groupe de travail chargé de réaliser spécialement ce projet.

Le HCR servira de lien pour établir une coordination avec l'organisme international ou le Gouvernement participant et contrôlera l'utilisation des ressources par la CONADES et la DIDECO. Il sollicitera le soutien nécessaire auprès des autres institutions du Système des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en oeuvre de projets spéciaux en faveur des communautés concernées.

### 3.7 Soutien et cadre institutionnel

A travers le Ministère de l'Intérieur, le Gouvernement salvadorien dispose de deux organes compétents en matière d'assistance aux personnes déplacées et défavorisées, qui sont la CONADES et la DIDECO.

Grâce à aux infrastructures dont elles disposent au niveau technique et administratif et à l'expérience de plusieurs années sur le terrain, ces deux institutions ont pu obtenir et canaliser des ressources provenant de différentes sources financières, la plus importante étant celle de l'AID, dans le cadre des accords ESF/88 et AID/0281.

Pour qu'elles puissent gérer davantage de ressources et aider un plus grand nombre de personnes, il faudrait accroître les capacités technico-administratives de la CONADES et la DIDECO. Une partie des ressources financières sera donc consacrée à cet effet.

### 3.8 Remarques particulières

Etant donné que le projet va couvrir la presque totalité du territoire national, il sera nécessaire d'établir une coordination directe avec les municipalités concernées afin d'obtenir un soutien institutionnel direct et de mettre en oeuvre des activités qui répondent aux besoins réels.

### 3.9 Suivi et évaluation

En tant qu'intermédiaire, le HCR sera tenu informé de la progression du projet afin de pouvoir en assurer le suivi, d'évaluer les résultats réels des activités entreprises et d'en informer l'organisme international donateur.

Ainsi, les résultats du projet seront évalués conformément aux normes acceptées conjointement par le Gouvernement salvadorien et l'organisme donateur.

### 3.10 Assistance et ressources nécessaires

L'assistance nécessaire comprendra une aide financière et une assistance technique destinés à la mise en oeuvre des projets.

## PROYECTO D - CUADRO 1

## PRESUPUESTO POR AÑO (US\$)

COMPONENTES	ANO 1	ANO 2	ANO 3	TOTAL
1. Construcción y Mejoramiento de la Vivienda.	780,500	780,500		1,561,000
2. Infraestructura vial	1,082,105			1,082,105
3. Educación y Alfabetización	130,197	182,276	208,316	520,789
4. Salud y Saneamiento Ambiental	169,299	237,019	270,880	677,198
5. Fondo Rotatorio para Proyectos Productivos	173,795	173,795	86,897	434,487
6. Promoción y Organización Comunal	260,500	260,500	260,500	781,500
7. Otros Proyectos	200,000	200,000	100,000	500,000
SUB-TOTAL COMPONENTES	2,796,396	1,834,090	926,593	5,557,079
COSTO DE EJECUCION	279,640	183,409	92,659	555,708
TOTAL PROYECTO	3,076,036	2,017,499	1,019,252	6,112,787

**CRONOGRAMA DE ACTIVIDADES**  
**PROYECTO ASISTENCIA Y BENEFICIOS A LA POBLACION DESARRAIGADA**

RUBROS DEL PROYECTO	ANO 1	ANO 2	ANO 3
1. CONSTRUCCION Y MEJORA A LA VIVIENDA			
2. INFRAESTRUCTURA VIAL			
3. EDUCACION Y ALFABETIZACION			
4. SALUD Y SANEAMIENTO AMBIENTAL			
5. FONDO ROTATORIO PARA PROYECTOS PRODUCTIVOS			
6. PROMOCION Y ORGANIZACION			
7. OTROS PROYECTOS			



ANEXOS



**ANEXO NO. 1**  
**PROYECTOS PARA POBLACIONES DESPLAZADAS**  
**REGION ORIENTAL**

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
<b>SAN MIGUEL</b>			
Cantón Hato Nuevo	30	Arreglo de calles	5,000
		Introducción de agua potable	11,500
		Letrinización	5,000
Cantón el Capulín	32	Arreglo de calles	5,000
		Letrinización	5,200
		Construcción casa comunal	20,000
Colonia 15 de Septiembre	36	Mejoramiento de viviendas	81,000
		Elaboración de bloques	5,000
		Arreglo de calles	5,000
Hacienda El Platanar	59	Arreglo de calles	5,000
		Letrinización	10,000
		Mejora de viviendas	132,800
Colonia La Carneza	33	Arreglo de calles	5,000
		Letrinización	5,500
Colonia Dolores	18	Arreglo de calles	5,000
		Crianza de cerdos	28,000
		Construcción de viviendas	96,000
Cantón El Zamorán	18	Arreglo de calles	5,000
		Letrinización	3,000
		Sastrería	26,000
Colonia El Palmar	10	Arreglo de calles	5,000
<b>Pasan . . .</b>	<b>236</b>		<b>469,000</b>

REGION ORIENTAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
Vienen ...	236		469,000
<b>SAN MIGUEL</b>			
Hacienda San Carlos	23	Arreglo de calles Letrinización Siembra de granos básicos	5,000 4,000 1,200
Hacienda El Progreso	17	Letrinización Arreglo de calles Corte y confección	3,000 5,000 28,000
Cantón El Mono	5	Arreglo de calles Letrinización Construcción Casa Comunal	5,000 1,000 20,000
<b>Sub-total San Miguel</b>			<b>541,200</b>
<b>MORAZAN</b>			
Reasentamiento Llano Verde, Cantón Pedernal, Chilanga	89	Arreglo de calles	5,000
Tiangues	89	Arreglo de calles Teja de cemento	5,000 5,000
Sociedad Sector Urbano	68	Arreglo de calles Teja de cemento Elaboración de adobe	5,000 5,000 1,500
Asentamiento Campo Abajo, Gotera	208	Introducción agua potable Corte y confección Jarcia	11,500 2,600 55,500
Asentamiento Campo Arriba, Gotera	232	Corte y confección Panadería Jarcia Elaboración de chocolate	2,600 2,700 55,500 4,000
Cantón Labranza	28	Arreglo de calles	5,000
Asentamiento Santa Bárbara	26	Letrinización Teja de cemento Elaboración de adobe	4,200 5,000 1,500
<b>Sub-total Morazan</b>			<b>176,600</b>

REGION ORIENTAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
USULUTAN			
El Vaticano	42	Arreglo de calles	5,000
El Milagro A	45	Arreglo de calles	5,000
El Milagro B	42	Arreglo de calles	5,000
El Milagro C	38	Arreglo de calles	5,000
Cantón El Sitio	100	Arreglo de calles Letrinización Mejora de viviendas	5,000 16,000 225,000
Barrio El Centro, Via El Triunfo	57	Arreglo de calles Introducción agua potable Letrinización	5,000 11,500 10,000
Colonia San Luis	35	Letrinización Mejora de viviendas	6,000 79,000
Colonia El Molino	40	Letrinización Mejora de viviendas	6,400 90,000
San Dionisio	48	Letrinización Mejora de viviendas	7,700 108,000
Barrio La Playa	32	Mejora de viviendas Alfabetización	72,000 1,500
El Talpetate	57	Mejora de viviendas	128,300
Colonia Rodriguez	21	Arreglo de calles Letrinización Mejora de viviendas	5,000 3,600 48,000
Colonia Altamira	22	Arreglo de calles Letrinización	5,000 3,600
Colonia El Naranja	21	Arreglo de calles Mejora de viviendas	5,000 48,000
Pasan .....		600	909,600

REGION ORIENTAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
Vienen . . . .	600		909,600
Colonia La Presa	21	Arreglo de calles Mejora de viviendas	5,000 48,000
Cantón San José, Jiquilisco	14	Arreglo de calles Letrinización Mejora de viviendas	5,000 2,300 32,000
Caserío Palo Seco, Jiquilisco	27	Arreglo de calles Letrinización Mejora de viviendas	5,000 4,500 61,000
Cantón Cabos Negros	21	Arreglo de calles Letrinización	5,000 3,600
Sub-total Usulután	683		1,081,000
<b>TOTAL 1</b>	<b>1704</b>		<b>1,798,800</b>
SAN MIGUEL/MORAZAN/USULUTAN (para comunidades anteriores)	36 comunidades	Promoción y organización comunal	2,280,000
SAN MIGUEL/USULUTAN/MORAZAN (para comunidades anteriores)	1704	Fondo Rotatorio Proyectos Productivos	1,076,000
SAN MIGUEL/USULUTAN/MORAZAN (para todas las comunidades de desplazados de los tres Departamentos)	1546	Mejora de viviendas	3,478,500
SAN MIGUEL/USULUTAN/MORAZAN (para todas las comunidades de desplazados de los tres Departamentos)	6692	Educación y Alfabetización	1,672,000
SAN MIGUEL/USULUTAN/MORAZAN (para todas las comunidades de desplazados de los tres Departamentos)	6692	Salud y Saneamiento Ambiental	1,672,000
<b>TOTAL 2</b>			<b>10,178,500</b>
<b>TOTAL</b>			<b>11,977,300</b>

PROYECTOS PARA	POBLACION	DESPLAZADA	
	REGION		
	PARACENTRAL		
DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (colones)
<b>SAN VICENTE</b>			
Lotificación Dos Quebradas	52	Panadería	14,200
		Uso de Alimentos	1,000
		Pollo de engorde	28,000
		Elaboración de chocolate	8,000
		Letrinización	8,400
Los Vaqueranos	49	Uso de alimentos	1,000
		Panadería	14,200
		Mejora de viviendas	110,300
		Pollo de engorde	28,000
		Letrinización	8,000
Santo Domingo	18	Uso de alimentos	1,000
		Elaboración de chocolate	4,000
		Pollo de engorde	28,000
		Letrinización	3,000
Santa Teresa	20	Uso de Alimentos	1,000
		Mejora de viviendas temporales	45,000
		Letrinización	3,200
<b>Sub-total San Vicente</b>		<b>139</b>	<b>306,300</b>
<b>LA PAZ</b>			
El Tunal	67	Uso de Alimentos	1,000
		Huerto Comunal	6,100
		Arreglo de calles	5,000
		Elaboración de graneros	71,000
Lotificación Miraflores	50	Uso de Alimentos	1,000
		Pollo de Engorde	28,000
		Huerto Comunal	4,100
		Letrinización	8,000
<b>Pasan . . .</b>		<b>117</b>	<b>124,200</b>

REGION PARACENTRAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO.de FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
Vienen...	117		124,200
La Zarcera, La Borda	25	Uso de alimentos Pollo de engorde Ampliación proyecto de elaboración de chocolate Panadería	1,000 28,000 4,000 14,200
San Carlos	20	Uso de alimentos Ampliación de panadería Huerto comunal Siembra de maiz Siembra de frijol Elaboración de chocolate Letrinización	1,000 7,000 6,100 1,200 1,000 8,000 3,200
El Pedregal	14	Arreglo de callos Uso de alimentos Panadería Siembra de maiz Siembra de frijol Letrinización	5,000 1,000 14,200 1,200 1,000 2,300
Las Isletas	26	Panadería Arreglo de calles Uso de alimentos Letrinización Mejora de viviendas Siembra de melón y sandía	14,200 5,000 1,000 4,200 58,500 5,000
Sub-total La Paz	202		311,500
<b>TOTAL 1</b>			<b>617,800</b>

REGION PARACENTRAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
SAN VICENTE/LA PAZ (para comunidades anteriores)	10 comunidades	Promocion y Organizacion Comunal	634,000
SAN VICENTE/LA PAZ (para comunidades anteriores)	341	Fondo Rotatorio Proyectos Productivos	228,000
SAN VICENTE/LA PAZ (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	954	Mejoramiento de vivienda	2,146,500
SAN VICENTE/LA PAZ (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	3765	Educación y Alfabetización	912,000
SAN VICENTE/LA PAZ (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	3765	Salud y Saneamiento Ambiental	912,000
<b>TOTAL 2</b>	-	-	4,832,500
<b>TOTAL</b>	-	-	5,450,300

PROYECTOS PARA POBLACION DESPLAZADA  
REGION CENTRAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
<b>SAN SALVADOR</b>			
Dolores Apulo, Ilopango	123	Muro de retención	27,000
		Corte y confección	28,000
		Elaboración de hamacas	12,000
		Construcción de viviendas	700,000
Las Delicias, Mojicanos	47	Elaboración de cestas de material plástico	10,000
		Taller de costura	28,000
		Mejora de viviendas	106,000
Colonia Montreal, Mejicanos	39	Mejora de viviendas	88,000
Comunidad San Enriquez, Soyapango	63	Mejora de viviendas	142,000
Olivos Oriente, San Martín	457	Canaletas	27,000
		Construcción de puente	170,000
		Elaboración de chocolate	8,000
		Fabricación de tapetes	28,000
		Elaboración de hamacas	10,000
		Cultivos agrícolas	20,000
Olivos Poniente, San Martín (las familias estan comprendidas en comunidad anterior)		Construcción Casa Comunal	20,000
		Corte y Confección	28,000
Reparto Trinidad, Ilopango	14	Construcción de canaletas	27,000
Cantón Changallo, Ilopango	45	Mejora de viviendas	101,200
		Elaboración de hamacas	10,000
		Cultivos agrícolas	7,500
Cantón Joya Grande, Ilopango	15	Construcción de viviendas	80,000
		Canalización de agua para consumo humano	12,100
		Cultivos agrícolas	5,000
Hacienda Bolívar, Aguilares	51	Siembra de maíz	2,200
		Arreglo de calles	5,000
		Construcción de viviendas	271,200
El Tule, Aguilares	164	Panadería	14,200
		Sastrería	25,200
		Corte y confección	27,300
		Alfabetización	1,500
<b>Sub-total San Salvador</b>		<b>1018</b>	<b>2,041,400</b>

REGION CENTRAL

DEPARTAMENTO/COMUNIDAD	NO. DE FAMILIAS	PROYECTOS	COSTO DEL PROYECTO (Colones)
<b>LA LIBERTAD</b>			
Hacienda El Sitio, Comasagua	38	Siembra de maíz Siembra de frijol Siembra de maicillo Construcción de puente Construcción de viviendas	2,200 1,000 1,000 170,000 202,000
La Toma, Quezaltepeque	26	Letrinización Elaboración de chocolate Elaboración de hamacas Arreglo de calles	4,200 8,000 10,000 5,000
Colonia Hermosa Provincia, Colón	82	Corte y confección Elaboración de hamacas	28,000 10,000
El Rodeo, Lourdes, Colón	77	Elaboración de canastas	4,000
Ateos, Sacacoyo	19	Cultivos agrícolas Panadería	7,500 14,200
Sub-total La Libertad	242		467,100
<b>TOTAL 1</b>			<b>2,508,500</b>
SAN SALVADOR/LA LIBERTAD (para comunidades anteriores)	16 comunidades	Promoción y organización comunal	1,014,400
SAN SALVADOR/LA LIBERTAD (para comunidades anteriores)	1260	Fondo Rotatorio Proyectos Productivos	880,000
SAN SALVADOR/LA LIBERTAD (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	1201	Mejoramiento de vivienda	2,702,300
SAN SALVADOR/LA LIBERTAD (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	4914	Educación y Alfabetización	1,216,000
SAN SALVADOR/LA LIBERTAD (para todas las comunidades de desplazados de los dos Departamentos)	4914	Salud y Saneamiento Ambiental	1,216,000
<b>TOTAL 2</b>			<b>7,028,700</b>
<b>TOTAL</b>			<b>9,537,200</b>



PROYECTO PARA POBLACIONES MARGINALES (POR REGION)	Número de Proyectos por Departamento			COSTO TOTAL PROYECTOS (Colones)
	SANMIGUEL	MORAZAN	USulutAN	
	PROYECTOS			
Caminos vecinales	28	24	28	1,200,000
Construcción casa comunal	16	7	5	1,200,000
Arreglo de calles	2	2	2	50,000
Construcción de puentes	2	2	2	300,000
Sistemas de distribución de agua	2	2	2	90,000
Mejora de viviendas	28	24	28	420,000
<b>Sub-total Región Oriental</b>	<b>78</b>	<b>61</b>	<b>67</b>	<b>3,260,000</b>
	<b>SAN VICENTE</b>		<b>LA PAZ</b>	
Organización y capacitación	18	10		31,000
Empedrado y fraguado	2	6		173,000
Letrinización		8		535,000
Introducción de agua potable	2	2		158,000
Electrificación rural	20	34		4,590,000
Mejora de camino vecinal	8	10		156,000
Tanque de captación de agua		1		22,000
Huerto comunal	4	6		34,000
Fabricación tejas de cemento		2		14,000
Construcción muro de retención		2		228,000
Corte y confección	4	2		107,000
Construcción casa comunal	4			82,000
Arreglo de calles	1			19,000
<b>Sub-total Región Paracentral</b>	<b>63</b>	<b>83</b>		<b>6,149,000</b>
	<b>SAN SALVADOR</b>		<b>LA LIBERTAD</b>	
Centro comunal de fines múltiples	8	8		332,000
Sistemas de distribución de agua	2	6		220,000
Arreglo de calles	12	6		282,000
Huertos comunales	2	4		46,000
Mejora de caminos rurales	2	8		560,000
Mejora de aulas	4	2		145,000
Protección de cuencas	2			28,000
Construcción casa comunal		6		306,000
Construcción de puentes		2		106,000
Mejora de viviendas		1		35,000
<b>Sub-total Región Central</b>	<b>32</b>	<b>43</b>		<b>1,728,000</b>
<b>PROYECTOS POR DEFINIR PARA RIENTAL/PARACENTRAL/CENTRAL.</b>				<b>3,800,000</b>
<b>TOTAL REGIONES</b>	<b>173</b>	<b>187</b>		<b>14,937,000</b>

## RESUMEN DE COSTOS

PROYECTOS	COSTOS TOTALES (Colones)
<b>I. PROYECTOS POBLACION DESPLAZADA</b>	
1. REGION ORIENTAL	11,977,300
2. REGION PARACENTRAL	5,450,300
3. REGION CENTRAL	9,537,200
<b>SUBTOTAL PROYECTOS POBLACION DESPLAZAD</b>	<b>26,964,800</b>
<b>II. PROYECTOS POBLACION MARGINADA</b>	
1. REGION ORIENTAL	3,260,000
2. REGION PARACENTRAL	6,149,000
3. REGION CENTRAL	2,060,000
4. PROYECTOS POR DEFINIR	3,800,000
<b>SUBTOTAL PROYECTOS POBLACION MARGINADA</b>	<b>15,269,000</b>
<b>III. TOTAL PROYECTOS PARA POBLACIONES</b>	<b>42,233,800</b>
<b>IV. COSTOS DE EJECUCION CONADES</b>	<b>4,223,380</b>
<b>V. TOTAL COSTO PROYECTO</b>	<b>46,457,180</b>
<b>CANTIDAD EQUIVALENTE EN DOLARES EE.UU.</b>	<b>6,112,787</b>
(1)	

(1) Calculado a la tasa operacional de Naciones Unidas  
US\$ 1 = 7.60 Colones salvadoreños.